

# CHARTRE FORESTIERE DE TERRITOIRE DU MASSIF DE L'AIGOUAL (Gard)

## Bibliographie et annexes

Décembre 2006

Opération financée par :

## BIBLIOGRAPHIE

*Les références bibliographiques sont répertoriées dans le document par l'abréviation RB suivie du numéro correspondant à la classification suivante.*

1. **Observatoire de la Forêt Méditerranéenne (OFME)** – Généralités sur les Chartes Forestières de Territoire – Site internet [www.ofme.org](http://www.ofme.org)
2. **Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)** – Suivi national des Chartes Forestières de Territoire – site Internet : [www.fncofor.fr](http://www.fncofor.fr)
3. **SEGARD** (septembre 2006) – Charte de Développement du Pays Aigoual, Cévennes, Vidourle : partie 1 : diagnostic du territoire – 54 pages
4. **SEGARD** (septembre 2006) – Charte de Développement du Pays Aigoual, Cévennes, Vidourle : partie 2 : projet de territoire – 42 pages
5. **CRPF Languedoc-Roussillon** (2003) – Plan de développement de massif forestier des Hautes-Cévennes Aigoual ; une nouvelle approche pour la gestion des forêts privées du massif de l'Aigoual et du Lingas – 51 pages, 7 annexes
6. **GONTHIER G.** (septembre 2002) – contribution du Plan de développement de massif forestier des Hautes-Cévennes Aigoual – rapport d'étude FIF-ENGREF ; 61 pages, 17 annexes
7. **DRAF / SERFOB / CRPF Languedoc-Roussillon** (1998) – *Orientations Régionales Forestières / Orientations Régionales de Production, Tome 1* – 151 pages
8. **DRAF / SERFOB / CRPF Languedoc-Roussillon** (2001) – *Orientations Régionales Forestières / Orientations Régionales de Production, Tome 2* – 87 pages
9. **CRPF Languedoc-Roussillon** (2001) – *Forêts privées des Causses Méridionaux, Orientations de gestion* – 20 pages
10. **CRPF Languedoc-Roussillon** (2001) – *Forêts privées des Hautes-Cévennes, Orientations de gestion* – 26 pages
11. **CRPF Languedoc-Roussillon** (2001) – *Forêts privées des Basses-Cévennes à châtaignier, Orientations de gestion* – 27 pages
12. **Parc National des Cévennes** (Juin 1999) – Atlas du Parc National des Cévennes – 71 pages
13. **Office National des Forêts** ( mai 1999) – *Dossier « Nos Grandes forêts : l'Aigoual »* - Revue Arborescences, N°80, tiré à part, Editions ONF, 21 pages

14. **BOYER C.** (2000) – *La reforestation du massif de l'Aigoual* – document de vulgarisation CRPF Languedoc-Roussillon (cycle FOGEFOR), 2 pages
15. **Inventaire Forestier National** (1993) – *Résultats du Troisième inventaire forestier du département du Gard* – 174 pages
16. **SEGARD** (2006) – Présentation de la démarche Pays au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aigoual (présentation Power Point)
17. **DDAF Gard** (2006) – *Plan Départemental de Protection des Forêts contre les Incendies 2005 – 2011* – 66 pages + annexes techniques
18. **Préfecture du Gard** (Décembre 2004) – *Arrêté préfectoral autorisant la circulation d'ensembles de véhicules dont le poids total roulant autorisé excède 40 tonnes pour les transport des bois ronds dans le département du Gard* – DDE, service gestion de la route, 5 pages
19. **Forêt Privée Française** (2005) – *Les chiffres clé de la forêt privée* – 13 pages

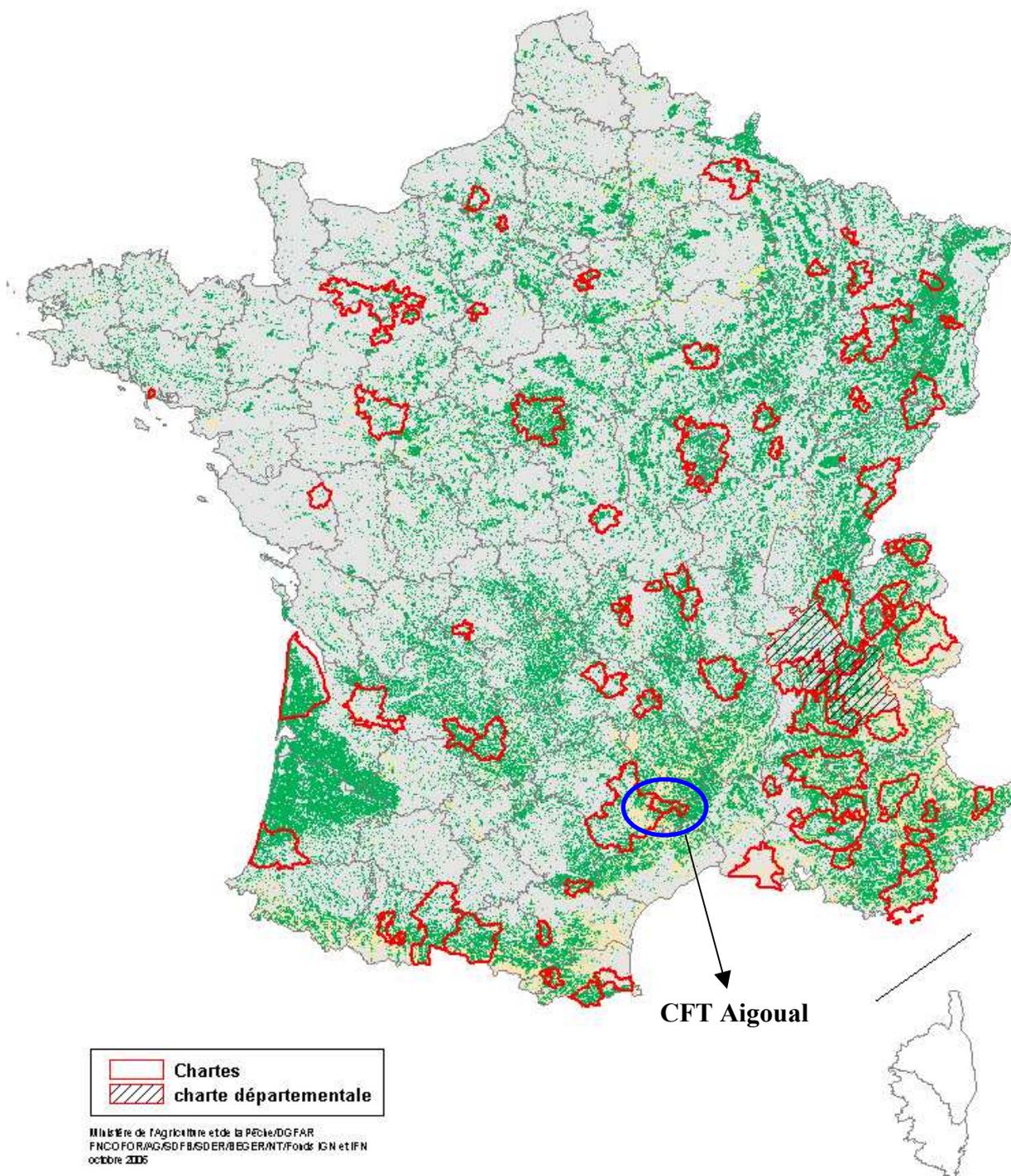
#### **Sites Internet :**

- <http://causses-aigoual-cevennes.org>
- [www.gard.pref.gouv.fr](http://www.gard.pref.gouv.fr)
- [www.onf.fr](http://www.onf.fr)
- [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)
- [www.lozere.cci.fr](http://www.lozere.cci.fr)
- [www.espace-cevennes.com](http://www.espace-cevennes.com)
- [www.recensement-insee.fr](http://www.recensement-insee.fr)
- [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr)
- [www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr)
- [www.esperou.net](http://www.esperou.net)
- [www.aigoual.org](http://www.aigoual.org)
- [www.causses-aigoual-cevennes.org](http://www.causses-aigoual-cevennes.org)
- [www.terres-aigoual.com](http://www.terres-aigoual.com)
- [www.pratpeyrot.info](http://www.pratpeyrot.info)
- [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

# ANNEXE 0 : Répartition nationale des CFT au 1<sup>er</sup> Octobre 2006

Source : FNCOFOR

## Les 77 chartes forestières de territoire au 1 octobre 2006



## ANNEXE I : liste des partenaires et personnes-ressource rencontrées ou sollicitées

<b>Organismes</b>	<b>Personnes-ressources rencontrées (entretiens individuels, réunions...)</b>	<b>Personnes sollicitées (avis, remarques, propositions)</b>
CC de l'Aigoual	M. DELORD ; F. ARJAILLES	Président
Communes de la CC Aigoual (9)	Tous les maires et/ou 1 <sup>er</sup> adjoints	Maires et/ou 1 <sup>er</sup> adjoints
CC limitrophes du Gard, de la Lozère et de l'Hérault (6 en tout)	J. RIGAUD ; D. BERTRAND ; T. LE FRAPPEUR DU HELEN	Présidents et secrétariat
DDAF du Gard	J. REGAD ; M. NEGRON	Directrice
Société SEGARD	V. DELORME	
Coopérative La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise	J.P. LAFONT ; F. JAUVERT ; J.P. BAUDOIN	
Office National des Forêts du Gard (ONF)	L. GIROMPAIRE ; J.F. DESBOUIS ; O. RIFFAUT ; T. DESBOEUF ; G. MONZO ; F. MILHAU ; J.M. COURDIER	Tous les agents techniques du secteur
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)	C. BOYER ; A. GUIRAUD ; J. BERNARD ; E. BUCHET ; A. LAURIAC ; E. BUCHET ; F. MATHIEU ; J. BENAERT	Président
Comité départemental du Tourisme – Relais du Vigan	K. ABDELHAK	
Conseil Général du Gard	C. DUMAS ; R. MARTIN ; T. BLACARD ; F. DELHOUME ; B. GARDE	Président
Conseil Régional LR	T. HENNEBO	Président
DRAF Languedoc-Roussillon	F. FOREST ; J. ROYER	
Cévennes Eco-Tourisme	M. PIN	
Fédération des chasseurs du Gard	N. CAUSSE ; B. FINIELS	
Association Cynégétique du PNC	B. FINIELS	Président
Parc National des Cévennes	A. SALVAUDON ; J. SEON ; B. DAVAL ; G. VERDIER ; J. DUGUEPEROUX	Président et directeur
Société ALCINA	S. DIETTE ; P.J. MOUNDY	
CNIEFEB	R. MARTIN ; G. MARTIN	
SUAMME	E. BROSE-GENEVET ; B. LADRANGE ;	
SAFER du Gard	J.P. BOURGUET	Directeur
Mission Bois-Energie (CCI 48 / 30)	V. RICHARD ; C. BOUT	
Chambre d'Agriculture du Gard	F. TAFFEIN	Président
GDA du Vigan	P. MEJEAN ; A. BOISSON	Présidente
Office du Tourisme de Trèves		Président et directeur
Office du Tourisme de Camprieu	M. BALEMBOIS ; V. GRIGNOLA	Président et directrice
Office du Tourisme de Valleraugue	M. BERTRAND	Président et directrice
ADEME Languedoc-Roussillon : espace Info-Energie (+ CAUE)	N. TROUSSELET ; J. LERASLE	Délégué régional
Union Forestière Viganaise (UFV)	C. GLEIZE	
Syndicat Régional des Scieurs et Exploitants Forestiers	ENGELVIN ; FAGES ; FORTUNATO ; PHILIP ; GLEIZE ; MARSANDE	Président
CNDB / CTBA	J.M. HAQUETTE	
ARFOBOIS	E. NGUYEN	Président
PEFC Languedoc-Roussillon	C. BERWICK	Président
Association Camprieu Découverte	G. PERUS ; A. BOUDES ; N. FLAHAULT	
Comité des Fêtes de l'Espérou	D. PIALOT	
Sous-Préfecture du Vigan	D. DURANY ;	Sous-préfet
Syndicat des Propriétaires Forestiers du Gard	J. HIRSINGER ; L. FONTAINE	Président

## CONTACTS AVEC LES PROPRIETAIRES PRIVES VIA LE DIAGNOSTIC DE CFT

NOM	PRENOM	ORGANISMES OU REPRESENTANTS DE	COMMUNE(S) CONCERNEE(S) PAR LES PROPRIETES FORESTIERES	SURFACES CADASTRALES (ha)		CONTACT		
				Forêt	Non bâtis (landes, vergers...)	1	2	3
AUBIN	Beila		St André de Majencoules	12,864	0,4381	x		
BALSAN	Henri et Rachel		Dourbies - Lanuéjols St Sauveur des Pourcils - Trèves	26,085	6,6251	x	x	
BARTENIEFF	Michel		Valleraugue	50,4675	30,8978		x	
BOISSON	Jean-Maurice		St André de Majencoules	16,6418	0,5231		x	
BONNET	Pierre	GF St Martial	St Martial / Notre Dame de la Rouvière	430,24	29,58			*
BOUDES	André		St Sauveur des Pourcils	9,8455	6,8525	x		*
BOYER	Jean		Lanuéjols	0,455	9,9625	x		
BOYER	Lucienne		Valleraugue	31,4109	1,5951	x		
BRUNEL	Gérard		St Sauveur des Pourcils	11,5683	12,39		x	
BRUNON	Claude et Jean-Claude		Notre Dame de la Rouvière	44,2409	0			*
BRUNON	Jean-Claude		Notre Dame de la Rouvière	44,2049	14,2035	x		
CALAZEL	Bernard		Revens	37,423	133,9454	x		
CAMPREDON	Bernard		Mandagout - St André de Majencoules	30,8088	23,7695		x	
CAPMAS	Michel		Dourbies	143,7206	34,2953	x		*
CARDONNET	Marie-Blanche		Valleraugue	11,9174			x	
CARLES	Madeleine		Dourbies	42,417	92,3256	x		
CASTIGLIONE	Patricia		Notre Dame de la Rouvière	11,6421	3,304	x		
CAVALIER-BENEZET	François		Valleraugue	113,0172	57,6159		x	
CHIROL	Jean-Daniel		Revens		6,8776	x		
CLAUZEL	Alain		Valleraugue	137,43	17,2691		x	
CLEMENT	Jacqueline		Dourbies	1,619	18,8969	x		
COLIN DE VERDIERE			Notre Dame de la Rouvière	63,0841	6,8677		x	
DOMENACH- GIGNOUX	Indivision		Valleraugue	11,1187	0,7434	x		
DUVAL	Victor et Evelyne		Notre Dame de la Rouvière	23,2241	1,1833	x		
EYESQUE	André		Trèves	11,9381	2,9424	x		
FAGES	Reine		Lanuéjols	35,8968	0,6065	x		
FESQUET	Franck		Notre Dame de la Rouvière	0,8514	2,682		x	
FINIELS	Bernard		Valleraugue	34,9753	12,7932	x	x	*
FOURNIER	Jean		St André de Valborgne	139,18	114,37		*	
GARMATH	Alain		Valleraugue	17,504	21,7509	x		
GARMATH	Jean-Louis		Valleraugue	41,0042	32,994	x		
GAUJOUX	Jean		Valleraugue	15,4226	0,24	x	x	
GOVERNANT	Jeanne		Dourbies - Trèves	13,1145	16,3475	x		
GOVERNANT	Max		Dourbies - Trèves	13,8955	18,1728	x		
ILLAIRE	Claude		Valleraugue	14,4325	11,6363	x		
JONQUET	Jean		Dourbies	6,4644	33,9009	x		
LAFON	Roland		Dourbies - Trèves	7,4819	22,7309	x		
LEVESQUE	Michel		St André de Majencoules	26,7315	2,8296	x		
MARCO	Hubert		Revens	14,868	5,138	x		
MARSIN	Alain		St André de Majencoules	17,2879	0,9768		x	
MARTIN	Eric		Valleraugue et Camprieu	158,8117	150,1102		*	
MAURIN	Henri		Notre Dame de la Rouvière	22,7968	15,9544	x		
MEJEAN	Roger		Valleraugue	10,8593	0,1483		x	
MENARD	Désiré		Le Vigan - Notre Dame de la Rouvière	12,4801	5,1126	x		
NIKODEN	Yoahn		Lanuéjols	8,9125	1,6813	x		
NOUGUIER	Philippe		St André de Valborgne	37,54	12,86		*	
NOUGUIER	Pierre		Valleraugue	67,0465	8,1738	x		
POUJOL	Guy		Valleraugue	11,3169	9,9645		x	
PRETRE	Jeannine		Dourbies	0,0969	11,0152	x		
ROUVIERE	Pierrette		Trèves	10,3373	17,9662		x	
SALLES	Jean-Claude		Bréau et Valleraugue	31,147	38,5		x	
SALLES	Jeanine		Dourbies	29,1787	127,208	x		
SANCH	Lucie		Dourbies - Trèves	8,5435	32,0991	x		
SAQUET	Bernard		Revens	16,0385	4,002	x		
SAQUET	Claude		Revens	11,037	12,0265	x		
SARRAN			Dourbies	2,5291	9,562	x		
SORRO	Odile		Dourbies	8	40,3414	x		
SOULIER	Christian		Valleraugue	27,449	1,6275		x	
TEISSIER DU CROS	Patrick		St Sauveur des Pourcils	71,2259	9,0338	x		
TRITZ	Alain		St André de Majencoules - St Martial	21,7041	1,0567	x		
VALETTE	Bernard		Lanuéjols		7,3615	x		
VERGUES	Noëlle		Dourbies - Trèves	0,565	12,0793	x		
VEYRIE	Gilbert		Trèves		4,689	x		
VEYRIE	Gilbert		Causse Bégon	7,215	2,8243	x		
VEYRIER	Jean		Lanuéjols	13,9975	0,3315	x		
VICTOR	Alain		Valleraugue		20,0051	x		
WILLOQUAUX	Christiane	SANCH Emilie	Lanuéjols	4,281	0	*		
WUATHIER	Jacques		Dourbies		11,842	x		
WUATHIER	Simone		Dourbies	14,0995	6,37	x		
		Association St Hubert Vallerarguoise	Valleraugue	26,3796	19,8003	x	x	
		Centre de Vacances de l'Aigoual	Lanuéjols		5,297	x		
		Commune de Dourbies	Dourbies	12,1369	81,9553	x		
		Entreprise Forestière SARL PIALOT	Dourbies	2,667	10,2221	x		
		Ind EMERY GINIBRE	St André de Majencoules	14,2302	0,375	x		
		Mairie de Revens	Revens	0,518	106,46	x		
		Mairie de St André de Majencoules	St André de Majencoules	15,268	2,1935	x		
		SCI Le Chien Vert	Notre Dame de la Rouvière	10,2407	2,3138	x	x	

**Ces 77 propriétaires représentent au total 2404 hectares cadastrés en bois et 1610 cadastrés en non bâti (landes, vergers, prés...).**

*Légende de la colonne « contact » :*

*1 : questionnaire général (avril – août 2006)*

*2 : questionnaire spécifiques champignons (automne 2006)*

*3 : autres (téléphone, réunions, visites, entretiens...)*

## ANNEXE II : membres du Comité de Pilotage

### Collectivités et organismes invités, membres du Comité de Pilotage :

- Maires, Président et Conseillers Généraux des Communes, de la Communauté de Communes et des Cantons concernés (Valleraugue et Trèves)
- Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Dourbies (APPMA)
- Association Camprieu Découverte
- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)
- ARFOBOIS – Interprofession régionale forêt-bois
- Association Cynégétique du Parc National des Cévennes
- Association PEFC Languedoc-Roussillon (certification forestière)
- Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement des Causses Méridionales (CPIE)
- Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) du Languedoc-Roussillon
- Cévennes Eco-Tourisme
- Chambre d'Agriculture du Gard
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental du Tourisme
- Conseil Général du Gard
- Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Coopérative "La Forêt Privée" Lozérienne et Gardoise
- Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts Bois (CNIEFEB)
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gard (DDAF)
- Direction Régionale Environnement (D.I.R.E.N.)
- Fédération Départementale de la Pêche du Gard
- Fédération Départementale des Chasseurs du Gard
- Groupe d'Action Locale Espace Cévennes (GAL)
- Groupement de Développement Agricole des Causses (GDA)
- Groupement de Développement Agricole du Vigan (GDA)
- Groupement de Développement Forestier Gardois (GDF)
- Météo France l'Aigoual
- Mission Bois-Energie des CCI de Nîmes, Ales et Lozère
- Office de Tourisme Causses Aigoual Cévennes
- Office de Tourisme des Cévennes Méridionales
- Office de Tourisme Valleraugue – l'Espérou - Aigoual
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)
- Office National des Forêts du Gard (ONF)
- Parc National des Cévennes
- SARL ALCINA
- Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Languedoc Roussillon (SAFER)
- Société d'Aménagement et d'Équipement du Gard (SEGARD)
- Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard (SDIS)
- Service Interchambre Montagne-Elevage (SIME/SUAMME)
- Service Régional de l'Économie Agricole de la Forêt et de l'Environnement (DRAF – SREAFE)
- Sous-Préfecture du Vigan
- Syndicat des Exploitants Forestiers Scieurs
- Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Gard
- Union Forestière Viganaise (UFV)

### Collectivités et organismes, invités pour information :

- Communes et Communautés de Communes limitrophes dans le Gard et en Lozère (Bassurels, Cévennes Gangeoises, Vallée de la Jonte, Vallée Borgne, Coutach et Vidourle, Cévennes / Garrigues, Pays Viganais...)
- Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Lozère (DDAF 48)
- Office National des Forêts de Lozère (ONF 48)
- Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de Lozère

## ANNEXE III : compte-rendu du 1<sup>er</sup> Comité de Pilotage

### Compte-rendu du premier Comité de Pilotage - 28 Juillet 2006

Le premier Comité de Pilotage de la Charte Forestière de Territoire (CFT) de l'Aigoual s'est tenu vendredi 28 juillet au matin, en salle Cavalier-Benezet, à l'Espérou.

Ce Comité de Pilotage a réuni **plus de 30 personnes** et organismes parmi la cinquantaine invitée initialement. Cette participation dénote à elle-seule l'intérêt des partenaires pour une information voire une participation effective à cette réflexion.

La liste des participants est jointe en fin de compte-rendu.



*Un Comité de Pilotage attentif, de plus d'une trentaine de personnes, dont les élus de la Communauté de Communes (Martin DELORD debout à droite) mais aussi M. le maire de Ganges.*

Dans son introduction, M. DELORD a rappelé l'intérêt que la Communauté de Communes (CC) de l'Aigoual porte à ce projet. Selon lui, ce projet pourrait être initiateur d'une véritable dynamique locale, notamment autour du bois-énergie.

Pour cela, l'outil Charte Forestière de Territoire semble adapté.

M. GUIRAUD a rappelé brièvement les principes généraux de l'outil CFT et son intérêt pour s'adapter au territoire en question. Mais cette bonne adaptation passe avant tout par une expression la plus large et la plus libre possible des participants, d'où l'importance donnée à ce Comité de Pilotage, présentant des pistes d'actions et d'orientations mais ayant surtout pour objectif de compléter et de valider des éléments entendus par tous.

M. LUIGI, responsable de l'élaboration de la CFT au sein du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), a rappelé qu'il s'agissait de la première démarche de ce type dans le département du Gard (les CFT étant désormais au nombre de 70 à l'échelle nationale, couvrant plus de 15 % des forêts métropolitaines françaises). Là encore, l'importance de la participation et de l'expression de chacun a été rappelée, de même que la nécessité d'aboutir à une validation et un consensus à la sortie du Comité de Pilotage, afin d'entamer dès l'automne le travail d'élaboration du programme d'action pluriannuel.

Après quoi, la présentation des éléments de diagnostic, de synthèse (enjeux, atouts/faiblesses) d'orientations stratégiques et de méthodologie pour l'élaboration du programme d'action a été effectuée, durant environ 1 heure.

*L'ensemble des éléments présentés a été fourni sous format papier aux participants et également aux personnalités absentes lors de ce Comité de Pilotage.*

### **Les éléments de diagnostic présentés ont été validés dans leur ensemble.**

Quelques remarques ont néanmoins été formulées :

- le diagnostic devra être complété dans son **approche économique de la forêt et de la filière-bois locale**, notamment via une analyse du nombre d'entreprises de l'amont (sylviculture, gestion forestière) et de l'aval (exploitation, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformations), travaillant intégralement ou pour partie sur le secteur considéré. Une étude récente concernant les flux de matière et les flux financiers de la filière forêt-bois régionale devrait apporter des éléments à ce complément.
- l'importance de définir le **bois-énergie comme une opportunité d'amélioration sylvicole** des peuplements et non comme un objectif sylvicole en soi devra être plus accentué dans le rapport écrit.
- la culture des **pommes** dans les vallées de basses-cévennes, non notifiée dans la présentation, devra être intégrée dans le diagnostic de la thématique agricole.
- les éléments de diagnostic manquants sur le sujet de la **Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI)**, notamment la cartographie de l'aléa, seront fournis au CRPF par la DDAF une fois leur élaboration terminée (durant le courant de l'automne 2006 a priori). Elles seront alors intégrées au diagnostic, qu'elles compléteront sur ce sujet.

Après validation des éléments de diagnostic, **les éléments de synthèse, d'orientations stratégiques et de méthodologie de travail pour le programme d'action ont été débattus.**

Ils ont été complétés, réorientés et amendés par certaines remarques, traitées ci-après par thématiques.

- **Dimension spatiale de la CFT : vers une extension à d'autres échelles ?**

La question de la cohérence spatiale a été posée assez rapidement au vu des éléments de diagnostic présentés.

L'échelle spatiale de la Communauté de Communes a en effet été rapidement désignée comme limitée pour certaines thématiques et actions envisagées (exemple de la promotion générale du bois-énergie et du bois-construction).

**Une nécessaire priorité géographique a été notifiée pour les actions pouvant démarrer rapidement à l'échelle de la CC de l'Aigoual.**

Néanmoins, M. **Jacques RIGAUD, maire de Ganges**, a répondu favorablement à l'idée d'une **extension de ces thématiques et de ces réflexions à l'échelle de la CC limitrophe** qu'il préside (Cévennes Gangeoises et Suménoises), ainsi qu'au niveau du **futur Pays « Aigoual, Cévennes et Vidourle »**, en cours d'élaboration. Les thématiques du **bois-énergie** et du **bois-construction** sont selon lui particulièrement importantes à réfléchir à des échelles un peu plus larges, notamment car des aides spécifiques existent sur ces thématiques (exemples du Conseil Général et du Conseil Régional).

M. DELORD a également précisé que cette extension serait rapidement justifiée sur certains sujets, notamment ceux cités par M. RIGAUD, même si cette extension n'était pas forcément une question d'échelle spatiale mais plutôt une adéquation avec les objectifs et les actions envisagées. A ce propos, le territoire du **GAL Espace Cévennes** a été cité pour la thématique du bois-énergie (projet de **Pôle d'Excellence Rurale** sur la thématique du développement de **micro-filières de bois-énergie**).

**La possibilité d'une extension des actions et thématiques au delà de la CC de l'Aigoual a donc été retenue et sera prise en compte si nécessaire dans la définition des actions, en particulier avec l'information et la participation des structures territoriales limitrophes dès les groupes de travail.**

Notons que ce type d'articulation territoriale, avec une première CFT à l'échelle d'une Communauté de Communes, amenant rapidement une extension voire des actions à plus large échelle existe déjà sur plusieurs territoires (CFT région d'Epinal, Pays Pyrénées Méditerranée...).

*Plusieurs élus et personnels techniques des structures territoriales limitrophes, absents au cours de ce Comité de Pilotage, avaient fait savoir qu'ils souhaitaient être informés des décisions prises et des échéances à venir.*

*Notons également que le SIME et la SAFER, absents pour cause de disponibilité, avaient fait savoir qu'ils souhaitaient participer à la réflexion.*

- **Dimension temporelle des actions : quelle durée de programmation ?**

La question de la durée de programmation a été posée de manière ouverte.

Plusieurs approches se sont confrontées.

Certains ont envisagés de **définir le programme d'action sur 6 ans**, en lien avec la programmation financière à venir sur la période 2008-2013, notamment le Contrat de Projet Etat-Région et les financements européens (l'année 2007 ayant été considérée comme l'année de mise en place).

**Cette idée, bien qu'intéressante, n'a pas été retenue** car :

- elle semblait assez délicate à envisager dans le timing prévu (mise en place de la CFT pour début ou mi-2007)
- l'échelle spatiale des actions prioritaires envisagées est apparue trop petite pour envisager une programmation sur une telle durée (cf § précédent)
- il n'est pas nécessaire de « coller » directement aux programmes financiers à venir pour que des actions soient envisageables
- une demande a été faite pour des actions plus opérationnelles plus rapidement

**La proposition retenue est donc de bâtir un programme d'action pluriannuel sur 3 ans au minimum, avec des actions prioritaires à mener dans ce laps de temps, plutôt à l'échelle de la Communauté de Communes.**

**Néanmoins, si au sein de chaque groupe de travail, des actions intéressantes pourraient nécessiter plus de temps, elles seront étudiées et proposées à la synthèse finale, afin de voir si leur mise en place ne peut pas s'envisager, spécialement si une extension géographique et/ou temporelle est nécessaire.**

*Notons que la durée la plus pertinente en matière forestière eut été le long, voire le très long terme ! Cette remarque est revenue plusieurs fois et dénote bien l'une des principales difficultés de la gestion forestière : celle de la continuité des actions et orientations dans le temps, en parallèle avec l'évolution biologique des forêts, beaucoup plus lente que l'évolution des sociétés, de l'économie et des politiques.*

***REMARQUE SUR LES DIMENSIONS SPATIALES ET TEMPORELLES RETENUES :***

La liberté d'action temporelle et spatiale, retenue pour le travail en groupes de travail à venir, est apparue comme un bon compromis pour passer progressivement de l'échelle de la CC à celle d'autres territoires de projets, si le besoin et l'intérêt s'en fait sentir de la part des partenaires techniques, institutionnels et financiers de ces territoires limitrophes, sur certaines actions.

- **Dimension technique du projet : animation territoriale et technique**

Il est apparu opportun de **centraliser à terme la CFT autour d'une personne-ressource, en charge de la mise en place, du suivi et de l'évaluation des actions envisagées** (si elles sont suffisantes pour justifier une embauche). Cette animation est d'ailleurs une réalité dans la plupart des CFT en cours actuellement.

**L'idée d'embaucher à terme une personne en charge de l'animation a été actée et validée.**

Les échelles spatiales et temporelles des actions à venir détermineront quel sera la ou les structures(s) porteuse(s) de cette animation (a priori la CC de l'Aigoual mais pourquoi pas d'autres structures partenaires pour des actions particulières), ainsi que les sources de cofinancements envisageables.

- **Groupe de travail N°1 (filière et gestion)- Thématiques proposées – la prédominance du bois-énergie – liens bois-énergie / bois-construction**

Ce groupe de travail a été clairement défini comme **le plus important**, notamment vis-à-vis de son lien à l'emploi local et à l'activité locale en général.

Plusieurs remarques ont été faites au sujet du bois-énergie.

Les propriétaires forestiers souhaitent que cette thématique soit définie comme une **opportunité d'amélioration des peuplements forestiers plutôt qu'une fin sylvicole en soi**.

En permettant un nouveau débouché pour des bois de faibles qualité et dimensions, le bois-énergie doit permettre d'améliorer des conditions de sylviculture, rendues encore plus difficiles par le désengagement progressif des pouvoirs publics en matière d'aides la sylviculture (preuve a été prise avec les financements européens à venir pour la période 2007-2013, apparemment non sélectionnés par la France pour sa programmation financière parallèle). L'« effet de mode » que connaît le bois-énergie doit servir son développement local mais **l'objectif de tout sylviculteur doit bien rester la production, la mobilisation et la commercialisation de bois de qualité** (dont les bois de construction).

En cela **le bois construction devra avoir une part importante dans la réflexion à venir**, aux côtés de l'axe bois-énergie identifié.

Plusieurs personnes ont alors rappelées que si ces thématiques étaient traitées de manière disjointe dans les actions prévues, elles n'en demeuraient pas moins extrêmement liées, notamment via d'autres axes tels que la desserte, l'exploitation, la commercialisation et la sylviculture. D'où la **cohérence du groupe de travail N°1**, regroupant ces thématiques.

La labellisation (PEFC, bois des cévennes...) et la traçabilité des produits a également été notifiée comme une piste de réflexion à envisager dans ce groupe.

Propositions concrètes déjà émises (anticipation des groupes de travail) :

- réactualiser le schéma de desserte forestière datant de 1997
- réfléchir à l'opportunité de création de plateformes de tri/stockage pour optimiser la vente à l'unité de produits, l'homogénéité des lots et les prix

- **Le Groupe de travail N°2 (usages et productions) : quelle organisation des diverses thématiques traitées ?**

Ce groupe de travail rassemble des **thématiques très différentes** mais démontre bien la **nécessaire prise en compte de multiples paramètres dans la gestion des espaces forestiers**.

La question de l'**identification de priorités d'actions** et de thématiques au sein de ce groupe a été posée. Les idées sur les priorités à donner différaient évidemment suivant les acteurs.

Le **Parc National des Cévennes** (PNC) a notifié le travail qu'il entame dès aujourd'hui pour la rédaction d'une Charte Natura 2000 et d'une **charte de gestion forestière**, qui constituera à terme le volet forestier de la Charte générale du PNC. Cet outil sera élaboré et rédigé à peu près dans les mêmes temps que la CFT, d'où l'intérêt d'une concertation.

Le **sylvopastoralisme** a lui aussi été identifié car les agriculteurs/éleveurs du secteur participent depuis des décennies à l'entretien des espaces ouverts et semi-boisés mais il sont à l'heure actuelle, au vue des épisodes climatiques de ces dernières années, de plus en plus **intéressés par les potentialités pastorales des milieux forestiers**, offrant des zones-tampon pour les périodes estivales et hivernales, ou pour la périodes de transition.

La **DFCI** est apparue comme importante mais non prioritaire, les principaux éléments techniques de cette thématique devant être apportés dans une autre démarche technique pilotée par le DDAF dans les mois à venir. Notons que la DFCI est une fonction (protection) plutôt qu'un usage ou une production.

La **chasse** a été également évoquée. Des **pistes d'actions** sont envisageables puisque, de l'avis même de M. FINIELS, la chasse est aujourd'hui à la croisée des chemins et l'on ne chassera plus demain comme l'on chassait hier. Des nouveaux modes de fonctionnement et d'organisation sont peut-être à envisager, voir à inventer.

Le mouflon est peut-être une piste d'action concrète en matière de chasse sur le secteur.

- **Le Groupe de travail N°3 (communication et sensibilisation) : valorisation des outils et des réseaux existants**

L'importance de la communication et de la sensibilisation à toutes les échelles a été actée et validée comme une priorité, notamment pour l'**appropriation du projet par la population (via des réunions d'information et des journées thématiques par exemple...)**.

De nombreux outils et lieux de communication existent ça et là sur le territoire et au delà (maison du bois, centres d'information du PNC, offices du tourisme, interprofession ARFOBOIS...). Ces lieux et outils devraient permettre d'appuyer les thématiques et les actions envisagées dans le cadre des groupes de travail 1 et 2 (exemple de la maison du PNC au col de la Seyrerrède, avec le chauffage au bois déchiqueté en place).

Les actions de communication et sensibilisation à prévoir devront porter à la fois sur le **grand public**, sur les **propriétaires** et **gestionnaires** mais également en interne, entre **partenaires techniques**.

L'idée de créer des supports d'information sur l'intérêt de la gestion et de l'exploitation forestière a été envisagée (exposition du type « de la graine à la planche » ?).

- **La thématique foncière, transversale par excellence**

L'une des grandes orientations stratégiques envisagées est la réflexion sur la **structuration foncière forestière**. Cette orientation a été validée par tous comme **l'une des plus transversale**, si bien que la proposition de départ, de placer cette thématique dans le groupe de travail N°3 (avec les actions de communication et de sensibilisation) a été remplacée par l'idée que le foncier est un enjeu tellement lié à toutes les actions, qu'il serait traité de manière individuelle, au sein des groupes de travail 1 et 2, action par action. **La définition de l'aspect foncier des actions envisagées est donc dévolue au groupes de travail 1 et 2, suivant l'importance donnée à cette thématique dans les propositions.**

*Notons à ce propos que plusieurs avis convergent vers la nécessité d'améliorer le foncier, notamment dans les zones où propriété publiques et privées se mélangent. Les avis semblent partagés par tous (axe notifié par l'ONF en préparation du Comité de Pilotage), cette piste de réflexion sera certainement abordée ultérieurement.*

- **Le calendrier et les échéances à venir**

Le maintien d'un calendrier relativement court et serré sera une difficulté devant l'étendue des voies et pistes de réflexion. Néanmoins, le maintien d'un délais assez court de réflexion permettra à tous les acteurs de rester au cœur du projet et de s'impliquer plus fortement dans la rédaction des fiches-actions.

**Cette nécessaire implication des partenaires pour la définition d'actions précises et chiffrées a été rappelée à plusieurs reprises.**

**Elle constituera à n'en pas doute la nervure centrale de la CFT à venir puisque les propositions viendront des partenaires et auront des retombées sur tous ceux qui auront saisi l'opportunité de proposition et d'action qui leur ait offerte via ce projet.**

L'animateur de la CFT se tient à disposition des partenaires pour élaborer les fiches-actions, synthétiser les idées, creuser les pistes de financement et de mise en œuvre.

Néanmoins, **au vu du timing serré et des attentes existantes, une implication forte des partenaires est d'ores et déjà demandée et nécessaire, autour du pôle d'animation.**

---

Le dossier de compte-rendu a été envoyé à l'ensemble des partenaires du Comité de Pilotage, y compris ceux absents le 28 juillet, avec pour **objectif d'informer et de concerter au maximum tout le monde dès le départ, et de recueillir les inscriptions aux différentes groupes de travail (et éventuellement les premières idées d'actions).**

## **SYNTHESE du Comité de Pilotage de la CFT Aigoual**

Des **éléments de diagnostic validés**, sans modifications de fond.

Une **animation territoriale** au moins au niveau de la Communauté de Communes et une **durée de programmation au minimum de 3 ans** sur les actions prioritaires.

Une mise en œuvre des **premières actions** dans le courant du **premier semestre 2007, idéalement dans le premier trimestre 2007.**

Une **durée** et une **spatialisation** des actions **éventuellement modulable (5 ou 6 ans)** en cas de projets et d'actions de plus grande envergure ou de plus longue durée.

**3 groupes de travail thématiques :**

- **groupe 1 : filière et gestion**
- **groupe 2 : usages et productions**
- **groupe 3 : communication et sensibilisation**

*L'aspect foncier est traité à l'échelle de chaque action, au sein des groupes.*

Une **définition des priorités d'actions à établir par groupes de travail**, avec notamment une réflexion sur l'extension possible des actions à une échelle spatiale et temporelle plus large.

Des **fiches-actions** à définir le **plus précisément possible**, sur proposition des participants aux groupes de travail.

### **CALENDRIER DES ECHEANCES A VENIR :**

Réunions de **groupes de travail : entre septembre et novembre, 2 à 3 fois**

1<sup>ère</sup> réunion (septembre) : proposition d'actions et d'idées

2<sup>ème</sup> réunion (octobre) : définition plus fine des actions proposées

3<sup>ème</sup> réunion (novembre) : validation définitive des actions et hiérarchisation

*Entre chaque réunion, l'animateur de la CFT se tiendra à disposition des participants pour venir discuter individuellement avec eux (ou par groupes « sous-thématiques »), afin rédiger les fiches-actions de la manière la plus précise possible.*

Première réunion des 3 groupes de travail : date à définir, à priori, dans la **troisième semaine du mois de septembre.**

Décembre : Synthèse de la totalité des actions et rédaction du document  
Tenue du **2<sup>ème</sup> Comité de Pilotage** pour validation et hiérarchisation

*Chaque participant a été invité à s'inscrire dans un ou plusieurs des groupes de travail définis. Ceux-ci seront complétés par l'inscription des personnes absentes et par des propositions d'autres personnalités.*

## ANNEXE IV : tableau de synthèse des peuplements IFN

Les tableaux ci-dessous proposent une synthèse des données concernant les peuplements forestiers du territoire de la CC de l'Aigoual, obtenues via une analyse sous SIG des données IFN (datant elles-mêmes de 2002). Dans les deux tableaux de droite, les peuplements sont simplifiés par grands groupes.

TYPE DE PEUPEMENT FORESTIER (IFN)	SURFACE (ha)	% TOTAL
FUTAIE ADULTE DE CHATAIGNIER	28,8	0,09
TAILLIS DE CHATAIGNIER	3253,0	10,08
GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CHATAIGNIER	234,9	0,73
FUTAIE DE HETRE	1459,0	4,52
TAILLIS DE HETRE	832,8	2,58
TAILLIS DE CHENE VERT	1594,5	4,94
GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CHENE VERT	121,8	0,38
FUTAIE DE CHENE A FEUILLES CADUQUES	7,6	0,02
TAILLIS DE CHENES DECIDUS	845,2	2,62
GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CHENE PUBESCENT	2,9	0,01
FUTAIE ADULTE DE FEUILLUS INDIFFERENCIES	30,9	0,10
JEUNE FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFERENCIES	36,4	0,11
TAILLIS DE FEUILLUS INDIFFERENCIES	3546,7	10,99
GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE FEUILLUS INDIFFERENCIES	29,0	0,09
BOISEMENT LACHE MONTAGNARD DE FEUILLUS INDIFFERENCIES	1511,8	4,68
FUTAIE ADULTE DE PIN NOIR	403,6	1,25
JEUNE FUTAIE DE PIN NOIR	40,6	0,13
FUTAIE ADULTE DE SAPIN PECTINE	54,5	0,17
JEUNE FUTAIE DE SAPIN PECTINE	8,0	0,02
FUTAIE ADULTE DE CEDRE	8,2	0,03
JEUNE FUTAIE DE CEDRE	11,4	0,04
FUTAIE ADULTE DE DOUGLAS	70,4	0,22
JEUNE FUTAIE DE DOUGLAS	20,5	0,06
FUTAIE ADULTE DE PIN SYLVESTRE	482,5	1,49
FUTAIE ADULTE DE PIN A CROCHETS	16,4	0,05
FUTAIE ADULTE D'EPICEA COMMUN	374,0	1,16
FUTAIE ADULTE DE SAPIN PECTINE ET D'EPICEA COMMUN	941,2	2,92
FUTAIE ADULTE DE PINS INDIFFERENCIES	339,1	1,05
FUTAIE ADULTE DE CONIFERES INDIFFERENCIES	599,2	1,86
JEUNE FUTAIE DE CONIFERES INDIFFERENCIES	61,2	0,19
BOISEMENT LACHE MONTAGNARD DE CONIFERES INDIFFERENCIES	723,0	2,24
GARRIGUE OU MAQUIS BOISE DE CONIFERES INDIFFERENCIES	19,9	0,06
FUTAIE MIXTE DE FEUILLUS ET CONIFERES INDIFF. (FEUIL. MAJ.)	1024,1	3,17
FUTAIE MIXTE DE FEUILLUS ET CONIFERES INDIFF. (CONIF. MAJ.)	1134,1	3,51
FUTAIE MIXTE DE HETRE ET SAPIN PECTINE (FEUIL. MAJORITAIRES)	16,2	0,05
MELANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS	1074,3	3,33
MELANGE DE FUTAIE DE CONIFERES ET TAILLIS (FEUILLUS MAJ.)	910,5	2,82
MELANGE DE FUTAIE DE CONIFERES ET TAILLIS (CONIFERES MAJ.)	789,2	2,45
<b>TOTAL FORET (taux de boisement)</b>	<b>22657,5</b>	<b>70,2</b>
AUTRE (cultures, landes, friches, eaux et zones urbanisées)	9615,8	29,79
<b>TOTAL</b>	<b>32273,3</b>	<b>100</b>

TYPE DE PEUPEMENT FORESTIER	SURFACE (ha)
PEUPEMENTS DE CHATAIGNIER	3516,7
PEUPEMENTS DE HETRE	2291,9
PEUPEMENTS DE CHENE VERT	1716,3
PEUPEMENTS D'AUTRES CHENES	855,7
PEUPEMENTS FEUILLUS MELANGES	3614,0
PEUPEMENTS FEUILLUS CLAIRS	1540,8
PEUPEMENTS DE PIN NOIR	444,2
PEUPEMENTS DE SAPIN PECTINE	62,4
PEUPEMENTS DE CEDRES	19,7
PEUPEMENTS DE DOUGLAS	90,9
PIN SYLVESTRE ET PIN A CROCHETS	498,8
PEUPEMENTS D'EPICEA COMMUN	374,0
MELANGE SAPIN - EPICEA	941,2
PEUPEMENTS RESINEUX MELANGES	999,6
PEUPEMENTS RESINEUX CLAIRS	742,9
PEUPEMENTS MELANGES FEUILLUS - RESINEUX	4948,4
<b>TOTAL FORETS</b>	<b>22657,5</b>

	SURFACE (ha)	% FORETS
<b>PEUPEMENTS FEUILLUS</b>	<b>13535,3</b>	<b>59,7</b>
<b>PEUPEMENTS RESINEUX</b>	<b>4173,7</b>	<b>18,4</b>
<b>PEUPEMENTS MIXTES FEUILLUS RESINEUX</b>	<b>4948,4</b>	<b>21,8</b>
<b>TOTAL FORETS</b>	<b>22657,5</b>	<b>100</b>

Les Cartes 11, 12 et 13 correspondent à ces trois tableaux et localisent ces grands types de peuplements sur le territoire de la CC de l'Aigoual.

# ANNEXE V : synthèse des questionnaires généraux aux propriétaires privés et publics (au 31 août 2006)

## QUESTIONNAIRE (adressé en avril 2006 aux propriétaires, avec enveloppe T pré-affranchie)

Ce questionnaire s'inscrit dans le diagnostic forestier de la Charte Forestière de Territoire élaborée à l'échelle de la Communauté de Communes de l'Aigoual.  
Les questions 1 à 6 identifient vos attentes et vos difficultés tandis que les questions 7 à 10 vous permettent d'identifier des projets de valorisation envisageables sur votre parcelle forestière, suivant son contexte.  
Les résultats de ce questionnaire participent à la démarche globale de développement engagée sur l'Aigoual. Ils ne seront en aucun cas utilisés ou diffusés nominativement sans votre consentement.

Nom Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Tel : ..... Fax : ..... Email : .....  
 Secteur d'activité : .....

### 1 Qu'attendez-vous de vos espaces boisés ?

**Votre forêt est, ou devrait être, un lieu ...**

*Classez ces propositions de la plus importante (1) à la moins importante (9) ou cochez au moins les 3 plus importantes*

- (...) de gestion forestière stricte
- (...) de synergies de gestion entre forêt, agriculture, environnement et tourisme
- (...) de diversification des activités agricoles et d'élevage (parcours pastoraux, châtaignes, apiculture, produits non forestiers, accueil ...)
- (...) de développement d'usages forestiers locaux (bois-énergie, bois-construction...)
- (...) de création / développement d'offres touristiques (randonnées pédestres ou équestres, organisation d'activités motorisées, manifestations culturelles / artistiques...)
- (...) de prise en compte des enjeux écologiques globaux (stockage du carbone, réchauffement climatique, cycle de l'eau, biodiversité...)
- (...) de prise en compte des problématiques générales d'aménagement du territoire (développement local, collectivités...)
- (...) de naturalité pure (aucune gestion)
- (...) d'agrément personnel et de repos
- (...) Autres : .....

### 2 Avez-vous une bonne connaissance de votre propriété forestière ?

bonne connaissance du terrain

possession de documents :

*les références cadastrales à jour*

*un plan*

*une description de la végétation*

*les zonages réglementaires (Parc National, POS/PLU, Natura 2000, ZNIEFF, EBC ...)*

Autres : .....

mauvaise connaissance générale de mes bois

### 3 Existe-t-il des bâtiments sur votre propriété forestière ?

Oui, dont l'usage est le suivant :

Résidence principale

Résidence secondaire

Liés à une activité agricole

Ruines d'habitations

Petit patrimoine

Autres (gîtes, ...) : .....

Non

### 4 Quels sont vos propres usages de vos espaces boisés ?

Récolte de bois, gestion et exploitation forestière

Elevage, pastoralisme

Promenade et loisirs

Cueillette (châtaignes, champignons...)

Chasse

Activité d'accueil (hébergement, centre équestre ...)

Autres : .....

### 5 Quels sont les usages pratiqués par des personnes extérieures sur vos espaces boisés ? - Ressenti sur ces activités.

Récolte de bois, gestion et exploitation forestière

Autre production agricole (châtaignes...)

( *Souhaité*    *Toléré*    *Subi*)

Elevage, pastoralisme

( *Souhaité*    *Toléré*    *Subi*)

Chasse ( *Souhaité*    *Toléré*    *Subi*)

Fréquentation du public

( *Souhaité*    *Toléré*    *Subi*)

Cueillette ( *Souhaité*    *Toléré*    *Subi*)

Activités d'accueil (gîtes...)

Autres : .....

**6 Quelles difficultés rencontrez-vous pour gérer ou mettre en valeur votre propriété forestière ?**

Cochez ou classez les propositions les plus importantes (au moins 3)

- (...) Qualité intrinsèque médiocre des bois
- (...) Absence de débouchés et filières locales
- (...) Manque de connaissances techniques et/ou absence de relais techniques locaux
- (...) Coûts (exploitation, conjoncture, main d'œuvre...)
- (...) Problèmes techniques (accès, exploitants, ...)
- (...) Fréquentation du public non motorisée
- (...) Passage de 4x4, Quad, moto, VTT ...
- (...) Braconnage, vol de bois, cueillette sauvage
- (...) Inconstructibilité
- (...) Autres : .....

**7 Avez-vous des projets ou idées de projets sur votre propriété forestière ?**

Exploitation en bois de chauffage, bois d'œuvre ou plaquettes (coupes, éclaircies, travaux...)

Production de châtaignes (élagages, greffes, recépages...)

Aménagements sylvopastoraux (éclaircies de taillis, cloisonnements sursemés...)

Fourniture de matériaux de construction pour les bâtiments agricoles ou autres

Recensement des besoins et perspectives d'utilisations du bois (chauffage, construction) dans les bâtiments individuels, collectifs et agricoles

Mise en place / renouvellement d'outils de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonne Pratique Sylvicole, certification PEFC...)

Regroupement foncier forestier (vente, échange, cession de parcelles forestières...) autour de projets collectifs de desserte ou de gestion

Plantations multifonctionnelles (paysage, miel, haies, pâturage, bois précieux...)

Valorisation liée à des services ou autres productions forestière (champignons...)

Mise en place de contrats Natura 2000 (forestiers ou pastoraux) ou Contrats d'Agriculture Durable

Boisement de terres agricoles en feuillus précieux (noyers, alisiers...)

Défrichement / remise en valeur agricole

Valorisation du « produit chasse » / aménagements cynégétiques

Valorisation des bois pour l'artisanat d'art et autres usages (buis, genévriers, alisiers...)

Développement de synergies de gestion entre forêt / agriculture / environnement / tourisme et actions de communication (« ferme durable »...)

Entretien contre l'incendie (débroussaillage, pare-feu, broyage, mise en andains...)

Autres idées de mise en valeur : .....

Aucune idée de mise en valeur

**8 Avez-vous déjà sollicité une aide pour la gestion de vos bois ? Si oui, à qui ?**

Oui

Centre Régional de la Propriété Forestière  
Coopérative Forestière

Structure de regroupement locale (groupement forestier, Association Syndicale...)

Autre type d'association : .....

Expert

Particulier

Non

**9 De quel(s) type(s) d'appui ou de conseils auriez-vous besoin ?**

Documentation et conseils techniques en gestion forestière et/ou agroforestière (visites terrain...)

Informations sur les documents de gestion durable

Informations sur les contraintes réglementaires

Informations sur les acteurs et organismes compétents

Information sur les coûts / subventions

Visite organisée de réalisations existantes

Autres : .....

.....

**10 Souhaitez-vous une visite-conseil offerte par un technicien forestier sur votre parcelle forestière, afin de développer les idées de projets évoquées ci-avant ?**

(visite possible dans les 6 mois à venir)

Oui

Non

Si vous souhaitez exprimer un point de vue, une demande, n'hésitez pas à utiliser l'espace ci-après ou à nous contacter aux coordonnées ci-dessous :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## RETOURS DE QUESTIONNAIRES (au 31 Août 2006)

Au 31 août 2006 (date-butoir de l'enveloppe T pré-affranchie), 57 questionnaires ont été retournés remplis par les propriétaires et ont donc pu être intégrés à l'analyse.

Ces questionnaires représentaient donc un taux de retour de 13,2 % en nombre. Les surfaces cumulées correspondantes étaient de 1882 hectares, dont la moitié cadastrées en bois et l'autre moitié en landes environ. Cela représente 11% des surfaces forestières totales du territoire (en se basant sur les données cadastrales – 8 % en se basant sur les données IFN) et 20% des surfaces forestières privées (en se basant sur les données cadastrales – 13 % en se basant sur les données IFN).

*Rappelons que l'analyse présentée se base sur les données cadastrales en bois, vergers et landes ; qui ne correspondent pas toujours à la réalité des peuplements sur le terrain.*

Les chiffres exacts par communes sont repris dans les tableaux ci-dessous.

Communes	Surfaces	Bois + vergers	Landes	
Causse Bégon	10,0393			
Dourbies	815,9247			
Lanuejols	116,8577			
Notre Dame	115,306			
St Sauveur	115,5517			
St André	97,6907			
Valleraugue	196,0377			
Revens	328,328			
Trèves	86,3329			
<b>TOTAL</b>	<b>1882,0687</b>	<b>916,29</b>	<b>965,78</b>	<b>Sous-totaux (ha)</b>
			<b>1882,07</b>	<b>TOTAL (ha)</b>
		17,72	15,46	<b>Moyenne (ha)</b>
		143,72	133,95	<b>Maximum</b>
		0,10	0,05	<b>Minimum</b>
		22,22	29,60	<b>Ecart-type</b>

La taille moyenne des propriétés se situe entre 15 et 17 hectares, avec des grandes variations dans les propriétaires ayant répondu (cf écarts-types).

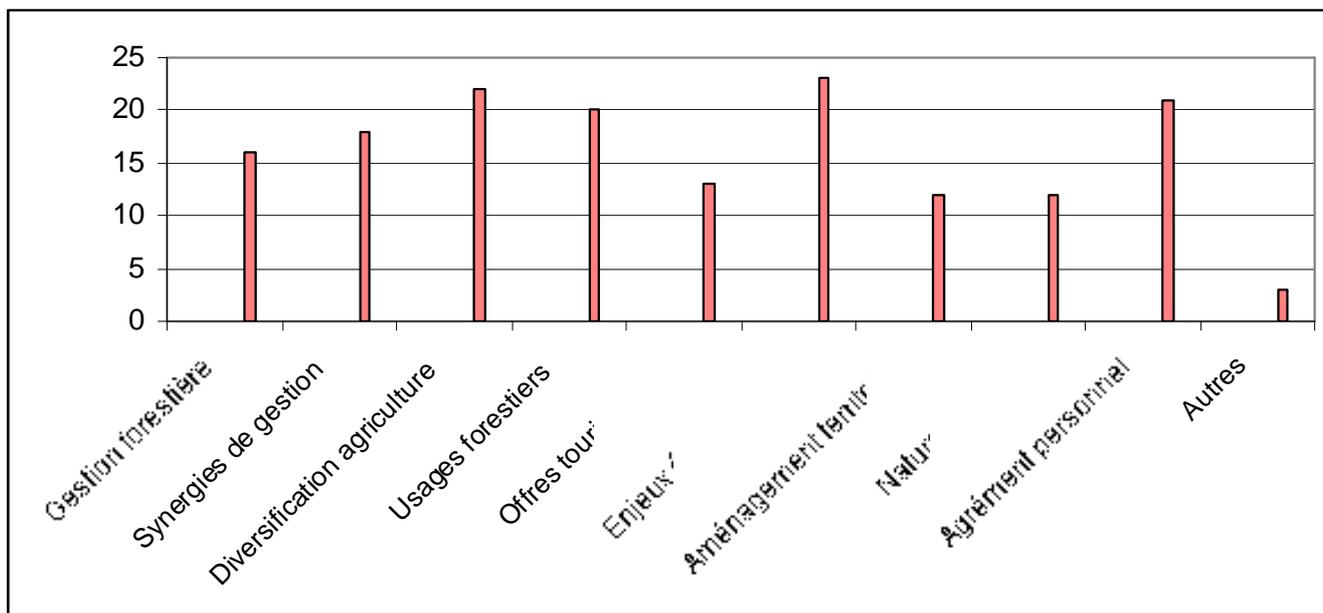
Les plus grandes propriétés dépassent les 100 hectares, les plus petites sont inférieures à 1 hectare (dans ce cas là il s'agit en fait souvent de micro-parcelles cadastrées en bois ou landes au milieu de propriétés plus grandes).

Ce taux de retour semble suffisant en nombre comme en qualité pour permettre une analyse pertinente.

**On considérera donc que l'échantillon de propriétaires ayant répondu au questionnaire est représentatif des propriétaires privés du secteur de l'Aigoual.**

L'analyse présentée ci-après reprend une à une les questions posées, ainsi que les réponses apportées.

**Question 1 : Qu'attendez-vous de vos espaces boisés ?**  
*Selon vous, votre forêt est, ou devrait être, un lieu de...*



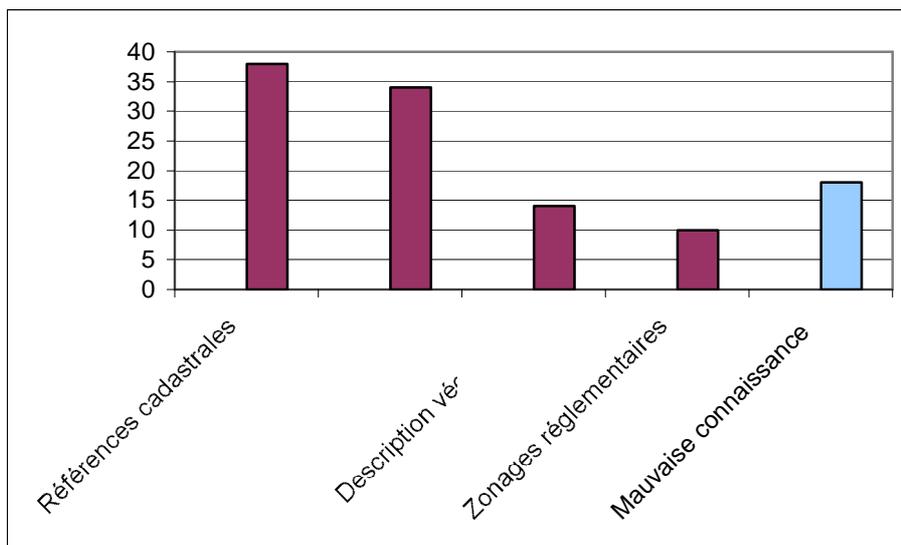
Les propositions de réponse ayant été le plus souvent citées dans cette question sont, dans l'ordre décroissant d'importance (% de questionnaires intégrant ces propositions) :

- la prise en compte des enjeux écologiques globaux (réchauffement, carbone...) – 40%
- la diversification des activités agricoles et pastorales – 39%
- l'agrément personnel – 37%
- le développement d'usages forestiers locaux (bois-énergie, bois-construction...) – 35%
- la synergie de gestion entre forêt, agriculture, environnement... - 32%
- la gestion forestière stricte – 28%
- le développement d'offres touristiques spécifiques – 23%
- l'intégration aux problématiques générales d'aménagement du territoire – 21%
- le lieu de naturalité pure (protection stricte) – 21%
- d'autres idées (chasse, conservation et maintien d'un patrimoine...) – 5%

11 personnes n'ont rien indiqué dans cette question et n'attendent donc rien de particulier de leurs espaces boisés (19%).

Plusieurs propositions ont le plus souvent été indiquées, traduisant une véritable approche multifonctionnelle de l'usage des espaces boisés. Cette approche se traduit clairement au travers l'éventail de réponses, traitant de toutes les thématiques proposées.

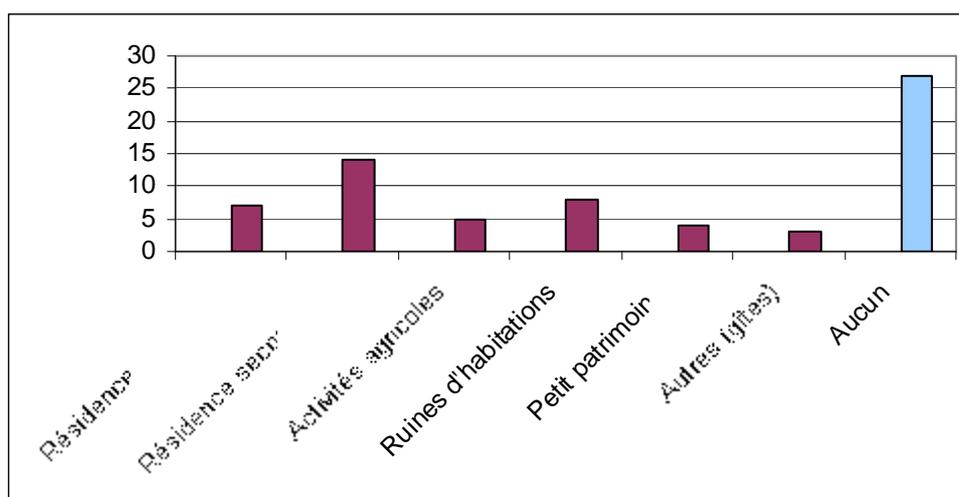
**Question 2 :** *Avez-vous une bonne connaissance de votre propriété forestière ?  
Si oui, quel(s) type(s) de document(s) possédez-vous ?*



Plus des 2/3 des personnes interrogées ont indiqué avoir une bonne connaissance de leur propriété, via des références cadastrales (67%), un plan (59%), une description de la végétation (25%), la cartographie des zonages réglementaires (17%).

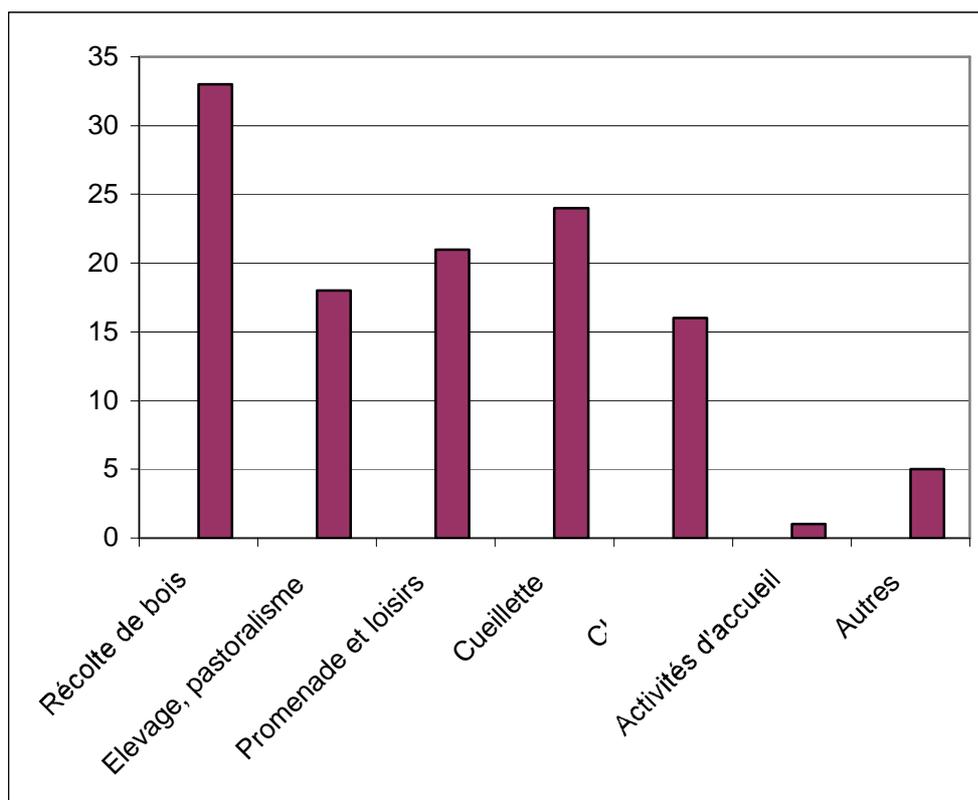
Près du tiers des personnes interrogées ont indiqué avoir une mauvaise connaissance de leur propriété boisée. Ceci traduit en particulier les difficultés de connaissances liées à la distance du lieu d'habitation, aux problématiques d'héritage et de successions.

**Question 3 :** *Existe-t-il des bâtiments sur votre propriété boisée ?  
Si oui, de quelle nature ?*



Près de la moitié des personnes interrogées indique qu'il n'existe aucun bâtiment sur leur propriété boisée. Les bâtiments les plus courants sont les résidences secondaires (25%), les résidences principales (12%), les ruines d'habitations (14%) puis les bâtiments liés à des activités agricoles (9%). Le bâti « petit patrimoine » et les gîtes représentent entre 5 et 7%.

*Question 4 : Quels sont vos propres usages de vos espaces boisés ?*



Seules 6 personnes n'ont rien indiqué dans cette question (10,5 %).

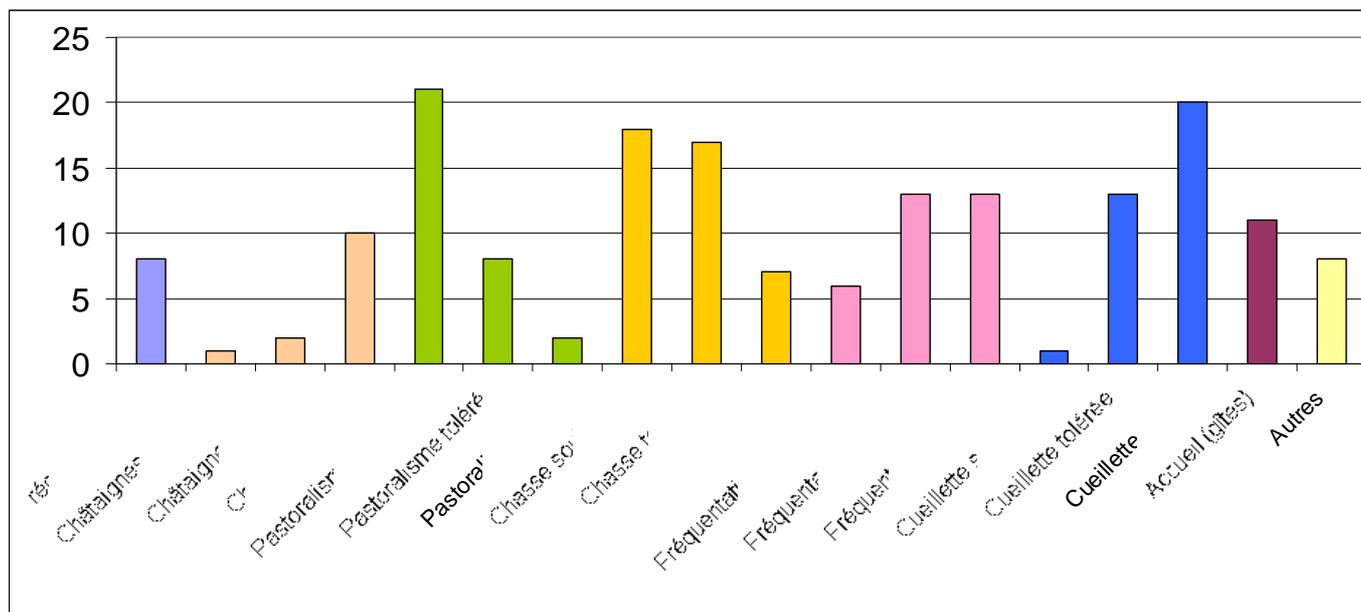
La très grande majorité des propriétaires utilisent donc leurs espaces boisés, malgré les difficultés fréquemment mises en avant en matière d'accès, d'entretien, d'éloignement du lieu de vie... 10 personnes (18%) n'ont indiqué qu'un seul usage, traduisant encore une fois la réalité de la multifonctionnalité des espaces boisés.

La récolte de bois reste l'usage le plus pratiqué dans les espaces boisés, par près des 2/3 des propriétaires (58 %). Ceci suppose donc une présence, même temporaire, sur les lieux. Vient ensuite la cueillette (principalement champignons et châtaignes), indiquée pour 42% d'entre eux. La promenade et les loisirs viennent ensuite, avec 37% des personnes interrogées ; suivis de près par l'élevage et le pastoralisme (32%).

La chasse concerne un peu moins du tiers des personnes interrogées (28%).

Viennent enfin des propositions plus ponctuelles (truffes, rénovation bâtiments...) puis les activités d'accueil organisées (1 seule réponse).

**Question 5 :** *Quels sont les usages pratiqués par des tiers (hors famille) au sein de vos espaces boisés ? Quel est votre ressenti vis-à-vis de ces activités ?*



Seuls 6 personnes n'ont rien indiqué dans cette question (10,5%).

5 personnes seulement n'ont indiqué qu'une seule activité pratiquée par des tiers (9%).

Les usages pratiqués par des tiers (hors famille) sont particulièrement diversifiés aux yeux des propriétaires.

La chasse (qu'elle soit souhaitée, tolérée ou subie) arrive en tête avec 74% des réponses, suivie par la cueillette, la fréquentation et l'élevage (entre 54 et 59% des réponses).

Viennent enfin l'accueil organisé sous toutes ces formes (19% des réponses).

Les châtaignes ont été indiquées par 13 personnes mais elles ne concernent que les secteurs cévenols, donc qu'une partie des propriétés.

Le ressenti sur ces activités a été notifié par 3 propositions : souhaité, toléré ou subi.

La cueillette (qu'elle concerne les châtaignes ou les autres productions forestières type les champignons) est ressentie comme « subie » par une majorité des propriétaires ayant répondu à cette thématique (64%). Elle est tolérée par un nombre important de propriétaires ayant indiqué cette thématique (32%).

Elle est « souhaitée » uniquement par 2 personnes.

La chasse est souhaitée par 43% des propriétaires ayant indiquée cette thématique.

Elle est « tolérée » par 40% d'entre eux et « subie » par 15% d'entre eux.

La fréquentation est souhaitée par 19% des propriétaires ayant indiquée cette thématique.

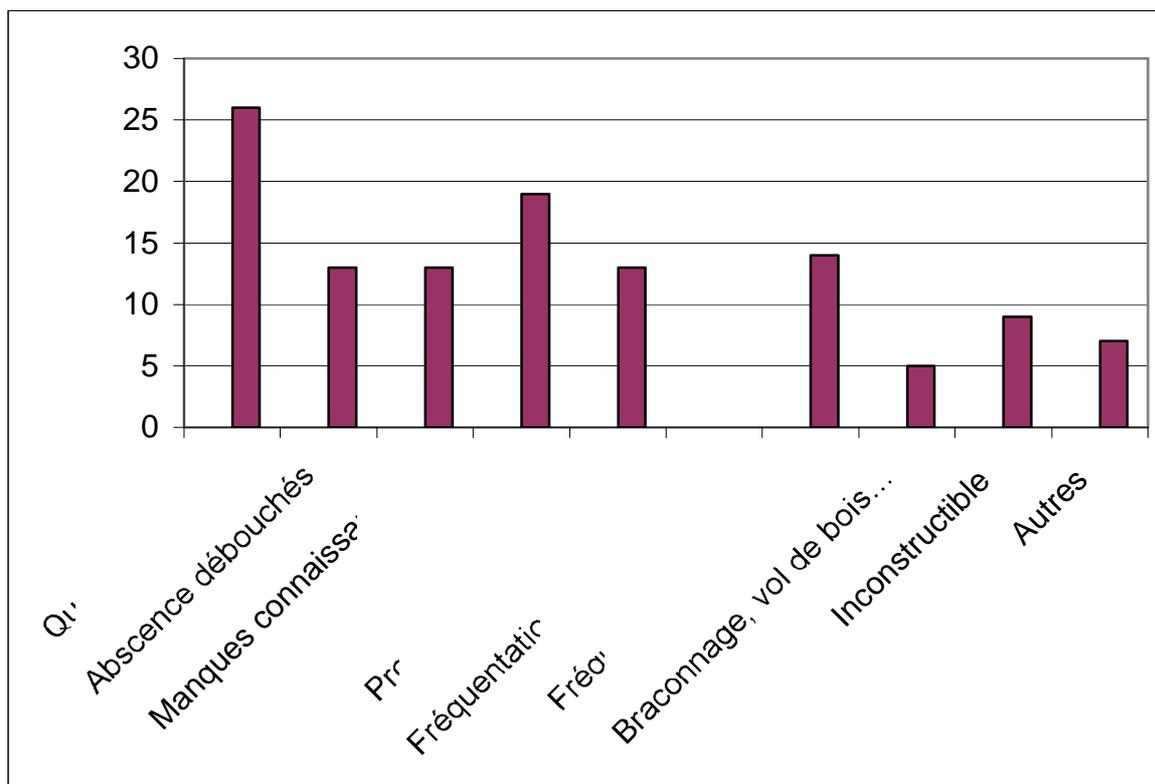
Elle est considérée comme « tolérée » ou « subie » par 81% des propriétaires.

Notons que la récolte de bois par des tiers concerne 8 propriétaires (14%).

Les activités d'accueil concernent 11 personnes (19%).

D'autres usages ont été indiqués par 8 personnes, souvent sans préciser la nature de ces usages.

**Question 6 :** *Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour gérer ou mettre en valeur votre propriété forestière ?*

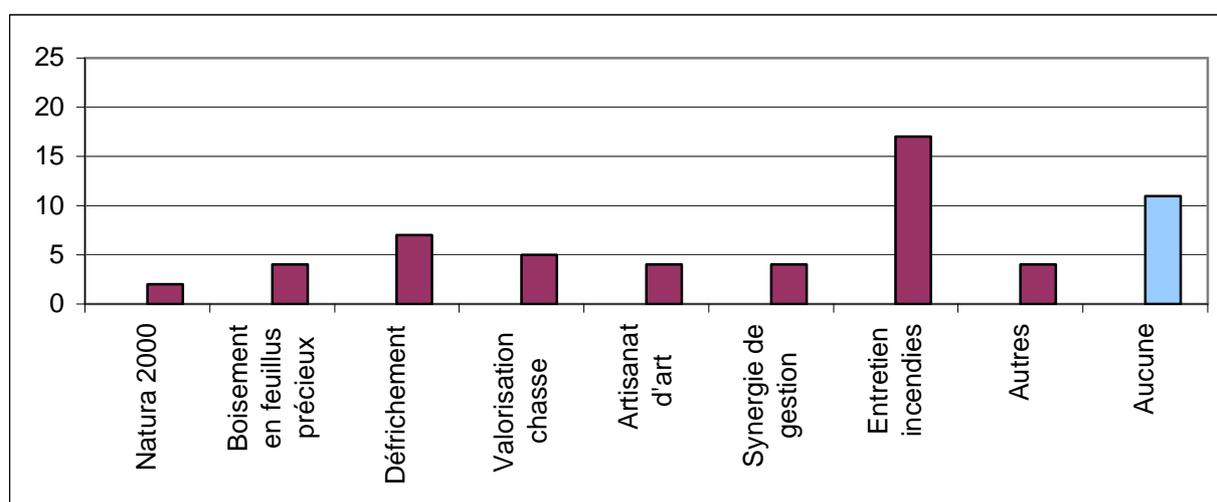
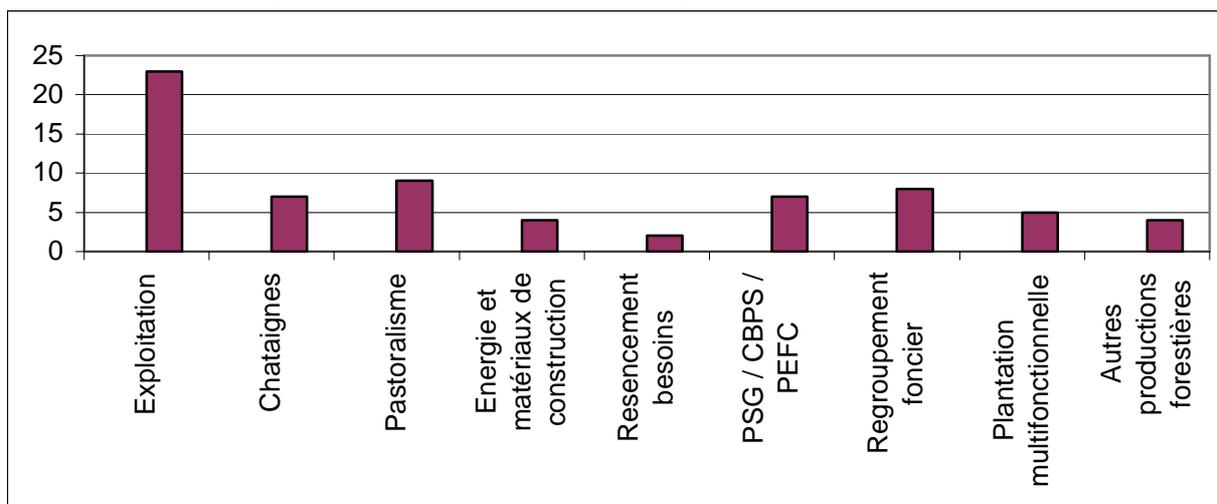


Douze personnes n'ont rien indiqué dans cette question (aucune difficultés ou aucune gestion ?), soit 23% des propriétaires.

Les principales difficultés indiquées concernent la qualité intrinsèque des bois, jugée médiocre par les propriétaires (46%). Cela pose notamment la question de la gestion et de l'amélioration sylvicole des peuplements, en continu. Viennent ensuite les problèmes de coûts, indiqué par 1 propriétaire sur 3, puis, à parts globalement égales (entre 22 et 25 % des réponses), les difficultés de manques de débouchés locaux, de manques de connaissances techniques (vulgarisation, sensibilisation..), les problèmes techniques inhérents à la propriété (pentes, accès...) et la fréquentation motorisée.

L'inconstructibilité a été indiquée par 9 propriétaires tandis que d'autres propositions ont été notifiées par 7 propriétaires (dégâts de gibier, problèmes administratifs, morcellement foncier...). Le braconnage et le vol de bois concernent 5 propriétaires ayant répondu.

**Question 7 :** *Quelles sont les thématiques d'intérêt et les actions de mise en valeur que vous pouvez envisager sur votre propriété forestière ?*



Cette question constituait le « cœur » du questionnaire puisqu'elles traitait des possibilités d'aménagement et de valorisation envisagées par les propriétaires.

L'exploitation des bois constitue la principale thématique d'intérêt indiquée (40%), suivie par l'entretien contre les incendies (30%).

Viennent ensuite, plus loin derrière, plusieurs thématiques telles que la réhabilitation de châtaigneraie en vue de la récolte de fruits, le sylvopastoralisme, le regroupement foncier, l'élaboration de documents de gestion durable (PSG, CBPS, PEFC...), le défrichement et la remise en valeur agricole. Ces réponses concernent entre 12 et 15 % des propriétaires.

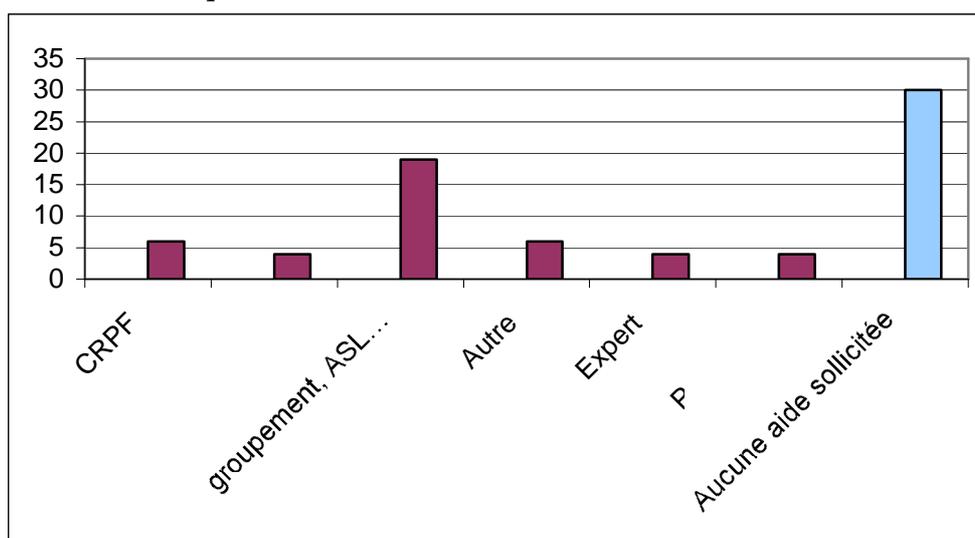
Toutes les autres thématiques concernent moins de 10% des propriétaires, soit 6 réponses au maximum pour chacune d'entre elles.

Notons que 15 personnes ont indiqué une seule thématique d'intérêt (26%).

Notons enfin que 11 personnes n'ont rien indiqué dans cette question (19%).

Là encore, la multifonctionnalité des espaces boisés ressort très nettement, avec une préférence marquée pour un usage central autour de la production de bois et la protection.

**Question 8 :** *Avez-vous déjà sollicité une aide pour la gestion de vos bois ?  
Si oui, à qui vous êtes-vous adressé ?*



29 personnes ont indiqué n'avoir jamais sollicité d'aides spécifiques pour la gestion de leur propriétés boisées, soit environ 51% des réponses.

L'autre moitié des propriétaires s'est principalement tournée vers les structures de regroupement qu'ils connaissent (voire auxquelles ils appartiennent), du type ASL, groupements forestiers... Les organismes professionnels de conseils, d'expertise et de travaux (CRPF, Coopératives et/ou experts) concernent moins d'un propriétaire sur 4.

**Question 9 :** *De quel(s) type(s) d'appui ou de conseils auriez-vous besoin ?*

Seuls 14 personnes ont indiqué n'avoir besoin d'aucune aide ou documentation (25%). Cela dénote l'intérêt des propriétaires mais aussi le manque d'information existant.

Les autres personnes interrogées ont sollicité des appuis ou de la documentation variée, principalement sur les coûts et les subventions existantes en matière d'aide à la gestion (44%), les contraintes réglementaires et la documentation techniques sur la gestion forestière et agroforestière (environ 30%). Viennent enfin les demandes concernant les acteurs et organismes compétents documents de gestion durable (entre 25 et 29%).

**Question 10 :** *Souhaitez-vous une visite-conseil (gratuite) par un technicien forestier, afin de développer les idées évoquées ci-avant ?*

OUI : 10 personnes (17,5 % - surfaces concernées : 514 ha, dont 260 cadastrés en bois)

NON : 19 personnes (33 %)

3 personnes ont répondu par une demande de précisions sur ces visites (surfaces : 47 ha)

25 personnes ne se sont pas prononcées (44 %)

## ANNEXE VI : entreprises de la filière forêt-bois répertoriées sur le territoire et aux alentours

*Sources : pages jaunes et interprofession ARFOBOIS*

ENTREPRISE	SECTEURS D'ACTIVITE	Commune
Architecture Espace	ARCHITECTURE	VALLERAUGUE
TEISSIER Michel	CHARPENTE	LANUEJOLS
L'Artisan de L'Aigoual	CONSTRUCTION BOIS	DOURBIES
REILHAN Jean-Pierre	CONSTRUCTION BOIS	CAMPRIEU
Afro Teck Diffusion	EBENISTERIE	SAINT ANDRE DE MAJENCOULES
DIMPRE Julie	ESPACES VERTS	NOTRE DAME DE LA ROUVIERE
PIALOT	EXPLOITATION FORESTIERE	VALLERAUGUE
CAREL Bernard	FORETS (travaux, conseils, gestion)	LANUEJOLS
ARJAILLES Philippe	MACONNERIE	CAMPRIEU
BERTHEZENNE Christian	MACONNERIE	NOTRE DAME DE LA ROUVIERE
Calazel Carcy (SARL)	MACONNERIE	REVENS
CAREL Jean	MACONNERIE	LANUEJOLS
CHOQUET Jocelyn	MACONNERIE	CAMPRIEU
LOPEZ Stéphane	MACONNERIE	LANUEJOLS
PRIEUR Denis	MACONNERIE	VALLERAUGUE
MAUREL Pascal	MENUISERIE	SAINT ANDRE DE MAJENCOULES
RUAS Jean	MENUISERIE	VALLERAUGUE
SEBASTIAN Jean-François	MENUISERIE	SAINT ANDRE DE MAJENCOULES
Pépinières de Cluny	PEPINIERISTE	SAINT ANDRE DE MAJENCOULES
A.J.M. Architecture	ARCHITECTURE	LE VIGAN
ARCHI-CULTURE	ARCHITECTURE	LE VIGAN
GARRIGUES Anne-Laure	ARCHITECTURE	LE VIGAN
Aigoual Chauffage	BOIS DE CHAUFFAGE	MEYRUEIS
BERGER Michel	BOIS DE CHAUFFAGE	GANGES
BROTONS Patrick	BOIS DE CHAUFFAGE	SUMENE
ESEUS Entreprise	BOIS DE CHAUFFAGE	AUMESSAS
FEMMINELLA Vincent	BOIS DE CHAUFFAGE	LE VIGAN
MICHEL Franck	BOIS DE CHAUFFAGE	SUMENE
POLOP Frères	BOIS DE CHAUFFAGE	LE VIGAN
PUECH Eric (Embal Bois)	BOIS DE CHAUFFAGE	SUMENE
ENGELVIN	BOIS D'INDUSTRIE	
FORTUNATO	BOIS D'INDUSTRIE	
SAUNIER Michel	CHARPENTE	SUMENE
CAUSSE Michel	EBENISTERIE	LE VIGAN
COURTES Robert	EBENISTERIE	BREAU ET SALAGOSSE
GUITTARD Jean-Jacques (St André Valborgne)	EBENISTERIE	St ANDRE DE VALBORGNE
GUITTARD Jean-Jacques (Saumane)	EBENISTERIE	SAUMANE
JOURNET Hubert	EBENISTERIE	SUMENE
POURCHOT Nicolas	EBENISTERIE	L'ESTRECHURE
NOUGUIER Jean-Marc	ESPACES VERTS	LE VIGAN
CAMPLO Robert	ESPACES VERTS - PEPINIERISTE	LE VIGAN
FAGES	EXPLOITATION FORESTIERE	
La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise	FORETS (travaux, conseils, gestion)	BAGARD
PHILIP Bois	FORETS (travaux, conseils, gestion)	ALES
BARBIER Jean-Marie	MENUISERIE	SUMENE
LAPIERRE DELEUZE	MENUISERIE	St ANDRE DE VALBORGNE
LAURENS Pierre	MENUISERIE	LE VIGAN
PHILIPPE	MENUISERIE	PONT D'HERAULT
NEGRE Jean-Pierre	MENUISERIE	LE VIGAN
SCHUTTERLE Andréas	MENUISERIE	LES PLANTIERS
VIALA Roland et Thierry	MENUISERIE	COLOGNAC
SUSSI et Fils (SARL)	SCIERIE FIXE	SAUCLIERES
Union Forestière Viganaise - GLEIZE Christophe	SCIERIE FIXE - CHARPENTES	MOLIERES CAVAILLAC
Scierie de Jalcrête	SCIERIE FIXE - châtaignier	SAINT ANDRE DE LANCIRE
TEISSONNIERE Luc	SCIERIE FIXE - châtaignier	LES PLANTIERS
VIALA Gilbert	SCIERIE FIXE - châtaignier	NANT
ASPERT Pierre	SCIERIE MOBILE	LE POMPIDOU
SIX Alain	SCIERIE MOBILE	



## ANNEXE VII : estimation de l'accroissement courant annuel

Type de peuplement forestier	Accroissements m3/ha/an (IFN 1993)			ACCROISSEMENTS TOUTES ZONES		ACCROISSEMENT - 50% pente		ACCROISSEMENT + 50% pente	
	Forêts publiques	Forêts privées	MOYENNE	surface (ha)	Volumes (m3/an)	surface (ha)	Volumes (m3/an)	surface (ha)	Volumes (m3/an)
peuplements de châtaignier	3,19	2,73	2,96	3516,7	10409,4	168,8	499,8	3347,9	9909,7
peuplements de hêtre	5,56	5,27	5,415	2291,9	12410,6	1067,9	5782,8	1224,0	6627,8
peuplements de chêne vert	2,33	1,68	2,005	1716,3	3441,2	140,3	281,3	1576,0	3159,8
peuplements d'autre chênes	2,33	1,68	2,005	855,7	1715,7	448,7	899,6	407,0	816,1
peuplements feuillus mélangés	1,36	2,2	1,78	3614,0	6432,9	432,0	769,0	3182,0	7033,2
peuplements feuillus clairs	2,78	1,2	1,99	1540,8	3066,2	659,8	1313,1	881,0	1753,1
peuplements de pin noir	5,64	4,69	5,165	444,2	2294,3	265,4	1370,8	178,8	923,5
peuplements de sapin pectiné	5,64	4,69	5,165	62,4	322,3	62,4	322,3	0,0	0,0
peuplements de cèdre	5,64	4,69	5,165	19,7	101,8	4,9	25,2	14,8	76,5
peuplements de douglas	5,64	4,69	5,165	90,9	469,5	60,7	313,5	30,2	156,0
pin sylvestre et pin à crochet	5,64	4,69	5,165	498,8	2576,3	309,8	1600,3	189,0	976,0
peuplements d'épicéa commun	5,64	4,69	5,165	374,0	1931,7	287,2	1483,5	86,8	448,2
mélange sapin épicéa	5,64	4,69	5,165	941,2	4861,3	861,3	4448,8	79,9	412,5
peuplements résineux mélangés	5,64	4,69	5,165	999,6	5162,9	526,5	2719,1	473,1	2443,8
peuplements résineux clairs	2,78	1,2	1,99	742,9	1478,4	634,0	1261,7	108,9	216,7
peuplements mélanges feuillus résineux	8,75	4,1	6,425	4948,4	31793,5	2957,4	19001,3	1991,0	12792,2
<b>TOTAL</b>				<b>22657,5</b>	<b>88468,0</b>	<b>8887,3</b>	<b>42092,1</b>	<b>14539,5</b>	<b>47745,2</b>
<i>Autres futaies de conifères mêlées de taillis</i>	3,39	3,16							
<i>Futaie mixte</i>	8,75	4,1							
<i>Boisements montagnards lâches</i>	2,78	1,2							
<i>Autres boisements morcelés</i>	4,34	5,06							
<i>Autres futaies de conifères</i>	5,64	4,69							
<i>Autres taillis</i>	1,36	2,2							

soit 35,82% des surfaces forestières  
et 47,6% de l'accroissement annuel

soit 64,17% des surfaces forestières  
et 52,4% de l'accroissement annuel

L'accroissement courant annuel total est d'environ 90 000 m3 pour l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes, d'après les données IFN 1993.

Les zones de moins de 50 % de pente représentent environ 36% des surfaces forestières totales et environ 48% de l'accroissement courant annuel total du territoire. Ce sont logiquement des zones où l'accroissement est plus important puisqu'elles sont situées sur ces terrains plus fertiles et que les peuplements sont plus gérés.

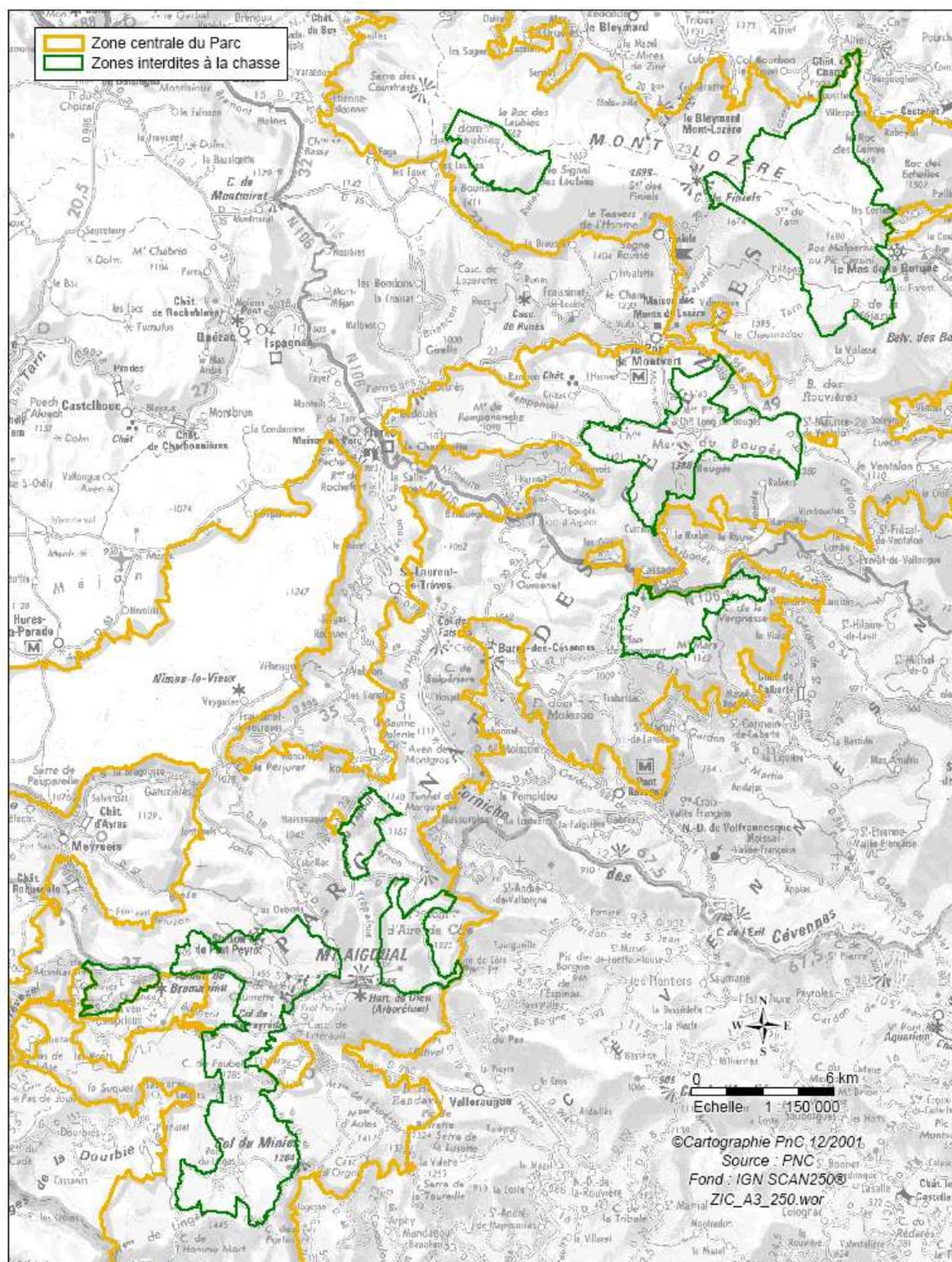
Les zones de plus de 50 % de pente représentent environ 64% des surfaces forestières totales et environ 52% de l'accroissement courant annuel total du territoire.

Ces chiffres ne sont évidemment que des estimations sommaires, à préciser au cas par cas, suivant des mesures d'accroissements plus locales et spécifiques, tenant également compte de la mortalité et du recrutement annuel. Malgré tout, les ordres de grandeur sont intéressants à analyser et à comparer aux données de récolte obtenues.

# ANNEXE VIII : ZIC et zone-cœur du PNC

source : Parc National des Cévennes

## ZONES INTERDITES À LA CHASSE DANS LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES



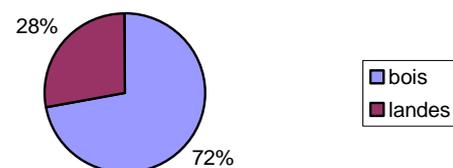
## ANNEXE IX : synthèse des questionnaires « champignons »

Au 1<sup>er</sup> décembre, 32 questionnaires avaient été retournés remplis.

Ils concernaient plus de 2300 hectares de propriétés privées, dont 1650 cadastrées en bois et 650 en landes.

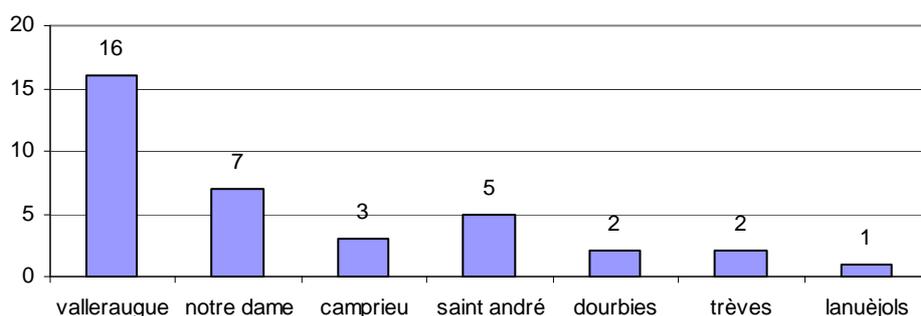
N°	communes	bois	landes
1	Valleraugue	27,449	0
2	Valleraugue	15,42	0
3	Valleraugue	137,43	0
4	Valleraugue	41,0042	32,994
5	Saint sauveur	11,5683	12,39
6	Dourbies/Trèves	13,6955	18,1728
7	Notre Dame	23,2241	1,8721
8	Valleraugue	60,4675	30,8978
9	Notre Dame	0,8514	2,682
10	Notre Dame	63,0841	6,8677
11	Valleraugue	31,147	38,5
12	Valleraugue	67,0465	8,1738
13	Valleraugue	11,3169	9,9645
14	Saint andré	17,2879	0,9768
15	Valleraugue	10,8593	0,1483
16	Valleraugue	34,9753	12,7932
17	Valleraugue	23,3796	19,8003
18	Trèves	10,3373	17,9862
19	Valleraugue	11,9174	0
20	Saint andré/mandagout	30,8088	23,7695
21	Notre Dame	10,2407	2,632
22	Valleraugue	113,0172	57,6159
23	Notre Dame	22,7968	15,9544
24	Saint andré de majencoule	16,6418	0,5231
25	Valleraugue	17,504	21,7509
26/27	Lanuèjols/Saint sauveur/Dourbies	26,085	5,3976
28	Valleraugue/ saint sauveur	158,8117	150,1102
29	Valleraugue/saint andré	139,18	114,37
30	Saint Martial	403,32	17,95
	Notre Dame	26,92	11,63
31	Saint André Valborgne	37,54	12,86
32	Notre Dame	44,2409	0
<b>TOTAL</b>		<b>1659,6</b>	<b>648,8</b>
			<b>2308,4</b>

Proportion des surfaces cadastrales en bois et landes dans les retours de questionnaires



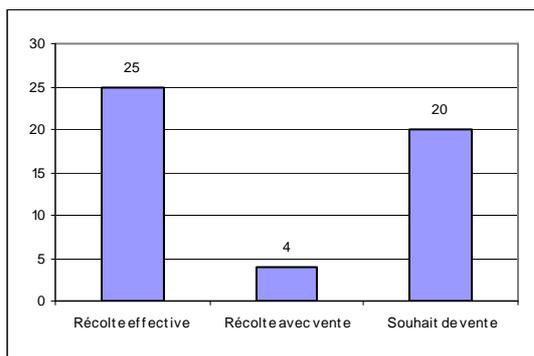
Les surfaces concernées par les retours de questionnaires sont très élevées (près de 50 % des surfaces concernées par les envois, pour 16,5 % des propriétaires).

Répartition communale des retours de questionnaires

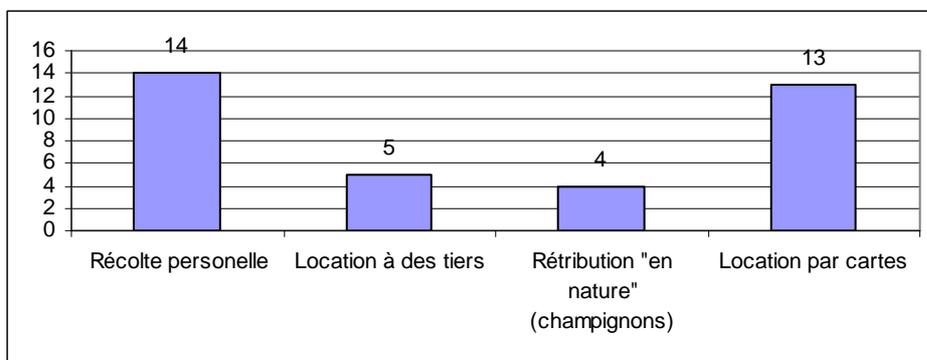


Toutes les communes de la CC sont concernées, en particulier celles du canton de Valleraugue.

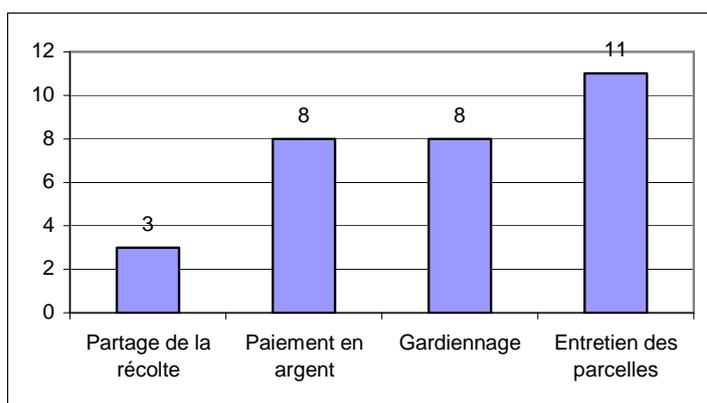
**Question 1 : A ce jour, récoltez-vous des champignons sur votre propriété ?**



**Question 2 : Si une meilleure valorisation vous intéresse, sous quelle forme préféreriez-vous l'envisager ?**



**Question 3 : En échange du droit de ramassage, souhaiteriez-vous une contrepartie et, si oui, sous quelle forme ?**



**Question 4 : Accepteriez-vous de louer à des négociants-récolteurs professionnels ?**

OUI : 12,5 %

NON : 77,5 %

**Question 5 : Seriez-vous favorable à la mise en place d'une organisation :**

- qui « moralise » cette cueillette en évitant les abus ?
  - o OUI : 76 %
- qui offre la possibilité d'en retirer un revenu direct ou indirect ?
  - o OUI : 72 %

## ANNEXE X : Listing d'idées évoquées

Ces idées avaient été « classées » suivant les trois groupes de travail définis (1<sup>er</sup> chiffre).

- 1.1. **Chantiers** de production de **plaquettes forestières** - programme pluriannuel de suivi et d'**analyse du coût** de revient du combustible et de l'énergie
- 1.2. Information / Formation / Accompagnement des **porteurs de projets publics** sur l'utilisation d'**énergies** et de **matériaux renouvelables** (bois-énergie, bois-construction...) – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les projets identifiés (Dourbies, Valleraugue, Lanuejols, St André...)
- 1.3. Information / Accompagnement des **agriculteurs** sur l'utilisation du **bois dans la construction** et la rénovation de bâtiments agricoles
- 1.4. Bilan et réactualisation du **schéma de desserte forestière des Cévennes gardoises** (1997 - BRL)
- 1.5. Valorisation des boisements locaux par l'utilisation de **scieries mobiles**
- 1.6. **Guide des stations forestières** et para-forestières des **Causses** (gestion forestière, potentialités truffières et habitats naturels)
- 1.7. **Catalogue et guide des stations forestières** et para-forestières des **Basses-Cévennes à châtaignier** (gestion forestière et habitats naturels)
- 1.8. **Amélioration des peuplements forestiers en forêts privées** (éclaircies, dépressages...)
- 1.9. **Actions de filière** nécessaires à l'amélioration de la mobilisation des bois locaux
- 1.10. Information / Formation des **entreprises locales** (BTP, artisans, chauffagistes, ETF, architectes...) aux spécificités du bois-énergie et/ou du bois-construction
- 1.11. Détermination de zones prioritaires d'**animation « opérationnelle »** (type PDM, OCAGER, PLAC...) à l'échelle du futur Pays (ex : vallée Borgne, secteurs châtaignier du Pays Viganais...)
  - 2.1. Propositions pour une structuration de l'activité de **ramassage des champignons** (association intercommunale ?...)
  - 2.2. Développement des **partenariats propriétaires forestiers / éleveurs** (conventionnement)
  - 2.3. Développement d'**offres touristiques**, en lien avec la forêt et le bois  
projets envisagés : gîtes **Retrouvance**, inventaires des **Arboretums**, mise en valeur touristique et pédagogique des **châtaigneraies privées** (groupes encadrés...)
  - 2.4. Mise en **cohérence** des lieux et outils de valorisation touristiques en lien avec la forêt, le bois et les milieux naturels (**maison du bois**, écomusée PNC, sentiers, arboretums, sites naturels...)
  - 2.5. Expérimentation de **Bois Raméal Fragmenté** (BRF) sur les zones agricoles Cévenoles et Caussenardes (oignons doux, fruitiers, cultures fourragères ...)
  - 2.6. Réhabilitation des anciennes **terrasses et/ou petites parcelles agricoles par des plantations multifonctionnelles** (paysages, feuillus précieux, sylvopastoralisme, apiculture...)
  - 2.7. Réhabilitation / Rénovation des **châtaigneraies fruitières** du Canton de Valleraugue
  - 2.8. Réflexions sur le **foncier forestier** sur des **zones-cibles** (ECIF, échanges à l'amiable, biens vacants et sans maîtres, veille foncière, regroupements, acquisition par les collectivités ...)
  - 2.9. Mise en place de mesures contractuelles dans l'optique du **DOCOB** du site **Natura 2000** du massif de l'Aigoual – localisation des **propriétaires privés intéressés** – Prise en compte de l'**environnement dans les documents de gestion durable en forêts privées** (cartographie des stations et habitats dans les PSG)
- 3.1. Création / diffusion d'une **exposition itinérante** sur la forêt et le bois (bois-énergie, bois matériau, généralités forestières / sylviculture, produits et services, fonctions de protection / écologie...)
- 3.2. Pérennisation et développement de la **Fête de la Forêt de l'Espérou** (thématiques et événementiel)  
Organisation d'une manifestation à l'attention des "professionnels", en complément des journées "grand public"
- 3.3. **Animation auprès des propriétaires privés et habitants** : synthèse des actions proposées par les partenaires et mise en place d'un calendrier commun de manifestations (journées d'information, diagnostics, conseils, aide au regroupement foncier, certification forestière, documents de gestion durable...)
- 3.4. **Promotion des métiers du bois et de la forêt** (collèges, écoles, établissements techniques locaux...)

## ANNEXE XI : composition des groupes de travail « thématiques »

### Charte Forestière de Territoire de l'AIGOUAL Compte-rendu du groupe de travail 1 « filière et gestion » 25 Septembre 2006 – L'Espérou

La première réunion du groupe de travail 1 « filière et gestion » s'est tenue le lundi 25 septembre au matin, en salle Cavalier-Benezet, à l'Espérou.

#### Personnes présentes :

- Jacques REGAD – DDAF Gard
- Jean SEON – Parc National des Cévennes
- Vincent RICHARD – CCI Lozère et Gard
- Grégoire MARTIN – Cabinet d'expertise forestière Richard MARTIN
- Denis BERTRAND – Maire de Meyrueis, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte
- Michel CAPMAS – Syndicat des propriétaires forestiers du Gard
- Jacques HIRSINGER - Syndicat des propriétaires forestiers du Gard et CRPF
- Jean-Marc COURDIER – Office National des Forêts, agence de Nîmes
- Christiane D'ARNAL – Maire de St André de Majencoules
- Frédéric JAUVERT – Coopérative la Forêt Privée
- Renaud MARTIN – Conseil Général du Gard
- Evelyne NGUYEN – Association ARFOBOIS
- Christine BOYER – CRPF, antenne du Gard
- Jean-Marie HAQUETTE – Comité National du Développement du Bois (CNDB)
- Patrick LIBOUREL – Agriculteur (Causse Noir, hameau des Mazes)
- Alain GUIRAUD – Directeur du CRPF Languedoc-Roussillon
- Nicolas LUIGI – CRPF, antenne du Gard, chargé de l'élaboration de la CFT Aigoual

Après un rappel sur les principales échéances à venir avant la fin du projet (décembre 2006), cette réunion a été l'occasion de présenter aux participants les idées d'actions déjà évoquées ou envisagées par certains partenaires lors des entretiens individuels des semaines précédentes.

Ces idées ont fait l'objet de discussions, de propositions complémentaires, d'amendements ou de remarques, voire d'un début de hiérarchisation. La présente synthèse reprend les principales remarques émises, triées par actions.

*Remarque : Les idées d'actions sont parfois nommées par un numéro dans le présent compte-rendu. Cette classification renvoie à la présentation Power Point correspondante au groupe de travail considéré (cf Annexe III).*

### **Idée d'action 1.1. chantiers de production de plaquettes forestières :**

Une remarque a été faite sur l'orientation proposée vers un système en « régie » pour cette action. Cette orientation semble trop « directive » et il pourrait être intéressant d'élargir assez rapidement aux autres acteurs, utilisateurs et producteurs possibles.

Le système de « régie » peut-être une alternative intéressante dans les premières années de mise en place du système, le temps qu'un opérateur économique local s'en saisisse.

L'idée sera à envisager dans un partenariat public / privé, en mélangeant également à terme les sources d'approvisionnement (forêt /scieries...) quand les volumes seront plus conséquents. Les propriétaires privés mais également les acteurs économiques locaux (chauffagistes...) devraient être intégrés dans une démarche d'information et de formation (lien à l'idée 1.10). L'anticipation des volumes potentiellement valorisables pour le bois-énergie pourrait être effectué via les aménagements forestiers en forêts publiques et les PSG en forêt privées (surfaces en amélioration par exemple).

Attention toutefois à ne pas sur-estimer l'impact de ces opérations bois-énergie sur l'entretien des forêts (les volumes sont encore assez faibles pour l'instant).

L'autoproduction pour les agriculteurs, autour de structures regroupées du type CUMA, pourrait être également envisagée à moyen terme. Cela permettrait de valoriser une partie des bois locaux et de couvrir une partie des frais d'entretien des parcelles forestières des exploitations agricoles (cas du projet sur le hameau des Mazes à Lanuejols).

La taille et la localisation des projets bois-énergie potentiels tendent plutôt à envisager des systèmes de taille modeste dans un premier temps, d'où l'intérêt de travailler principalement avec les acteurs locaux tant qu'il n'y aura pas de projet structurant de grande ampleur sur le secteur. Nous sommes clairement sur un système de micro-filière locale pour l'instant. Les analyses d'opportunité de la mission bois-énergie sur les projets bois-énergie en cours (station de ski de Pra Peyrot, mairie de Dourbies, centre de formation de Lanuejols...) permettront d'envisager plus clairement sa structuration.

L'élaboration de chantiers de production locaux, adaptés à la montée en puissance de cette micro-filière locale, semble intéressant et pertinent, notamment pour confirmer les hypothèses de coûts et de modalités de production envisagées sur la base des exemples existants, dont aucun ne semble adapté aux conditions humaines et forestières des Cévennes, des Causses et de l'Aigoual. L'idée d'un programme pluriannuel de chantiers, suivis de manière assez fine et faisant l'objet d'une communication, semble donc intéressante et pertinente car il y a un manque de connaissances locales sur les modalités spécifiques de ce type de chantiers.

La communication autour de ce type de chantiers semble également particulièrement importante, à coupler avec des visites de chaufferies existantes.

Il existe un groupe de travail sur le bois-énergie à l'échelle régionale, animé par l'interprofession ARFOBOIS.

Cette action sera à préciser assez rapidement en groupe technique restreint.

### **Idée d'action 1.2. : information / formation des porteurs de projets sur le bois-énergie et le bois-construction :**

Cette idée d'action, intéressante, pourrait être couplée à un travail de « listing » des contraintes éventuelles en terme d'urbanisme et de construction relatives à l'usage du bois.

L'exemple de la halle couverte de l'Espérou a été évoqué.

Dans ce projet, l'accompagnement du porteur de projet s'est fait principalement via l'architecte et l'ingénieur bois. Une assistance à la maîtrise d'œuvre et à la programmation aurait été intéressante, peut-être pour gagner du temps et rendre ce projet plus cohérent.

Il a été toutefois noté que ce projet était en voie de mise en place, avec un appel d'offres pour les travaux en cours d'exécution, ce qui est déjà particulièrement intéressant pour un projet de bois construction de ce type.

Le travail entamé par le Conseil Général il y a quelques années pourrait servir de base pour un accompagnement plus suivi dans le temps des porteurs de projets bois-énergie et bois-construction, au moins sur la durée de la CFT (3 ans), ce qui permettrait de se fixer quelques objectifs de réalisation d'ici là (exemple : mise en place dans les 3 prochaines années d'au moins 2 des 3 projets bois-énergie les plus aboutis ayant déjà fait l'objet d'analyses d'opportunités). Cet accompagnement viendrait en appui des structures existantes (CNDB, mission bois-énergie...).

*Note de l'auteur : les porteurs des projets (élus et autres) rencontrés au cours d'entretiens individuels semblent, sur le sujet de l'accompagnement technique et administratif des projets bois-énergie et bois-construction, intéressés, pointant du doigt le danger d'un « essoufflement » possible des projets sans cela.*

### **Idée d'action 1.3. : information / formation des agriculteurs sur le bois-construction en bâtiments agricoles:**

Cette thématique est intéressante en soit.

L'intérêt d'un suivi particulier à un ou plusieurs projets localement sera discuté au cours de réunions à venir avec les agriculteurs, notamment sur le secteur du Causse Noir, en lien avec la Chambre d'Agriculture, le CNDB et ARFOBOIS.

#### **Idée d'action 1.4. : bilan / réactualisation du schéma de desserte forestière :**

Cette idée d'action semble nécessaire et intéressante pour un nombre conséquent de partenaires. Elle pourrait être couplée au travail existant et en cours de finalisation sur les réseaux structurants DFCI, notamment via la DDAF qui possède et traite ces données.

La communauté de Communes de l'Aigoual a récupéré récemment les compétences en matière de DFCI, ce qui pourrait favoriser ce croisement de regards.

*Notes de l'auteur : ce rapprochement semblerait en effet particulièrement intéressant à faire dans le cadre de pistes et/ou routes identifiées comme stratégiques à la fois pour la DFCI et pour la mobilisation de bois, auquel cas ces zones pourraient faire l'objet d'un croisement des modalités techniques d'aménagement, de réfection et/ou de création permettant de cumuler les deux usages pressentis (travaux et financements conjoints le cas échéant).*

*Au sujet de la desserte, une réunion organisée après les groupes de travail avec les principaux acteurs économiques du secteur (scieurs, exploitants, ONF et industriels) a permis de confirmer leur intérêt pour ce type d'action, sous réserve de deux « conditions » : que cette réactualisation se concentre en premier lieu sur les secteurs forestiers les plus intéressants (en pratique la région naturelle des Hautes-Cévennes) et que des financements soient envisagés dès le départ pour des réalisations effectives après la phase d'ingénierie et de remise à plat du document de 1997.*

Une remarque a été faite sur l'oubli de la sphère publique du réseau routier. L'intégration du Conseil Général et de la DDE à cette démarche de bilan/réactualisation sera nécessaire. La réactualisation et le bilan des réalisations effectives suite au travail de 1997 sera particulièrement important à réaliser au niveau de la forêt domaniale.

L'entretien de la desserte existante et des projets à venir devront être clairement envisagés dans les financements à prévoir.

Une réflexion relative aux arrêtés de transport des bois ronds est apparemment en cours. Sa prise en compte dans le cadre du travail sur la desserte sera nécessaire.

Finalement, la mise en place d'un réseau structurant croisant les approches forestières (mobilisation) et la DFCI a été retenue comme une idée d'action synthétique intéressante. Cette idée devrait s'appuyer sur le travail mené en 1997, à réactualiser et à concrétiser par des réalisations effectives sur les secteurs pertinents (programme d'investissements en lien avec les différents usages).

## Remarques générales :

Les idées d'actions proposées ont été considérées comme ayant besoin d'être précisées, notamment dans leur sphère partenariale (désignation plus claire des maîtres d'ouvrage et maître d'œuvre pressentis...) ainsi que sur l'articulation avec les démarches et organismes existants.

La taille de la communauté de communes en question, donc du projet de CFT, devra amener à être « humbles » dans le nombre des actions envisagées.

La commercialisation des bois pourrait également faire l'objet d'une réflexion, dans le cadre de l'idée d'action 1.9., assez « floue » pour l'instant.

Pour cela, la connaissance plus fine des « exigences » de la première et seconde transformation (notamment le BTP, les menuisiers, les charpentiers, architectes ...) pourrait faire l'objet d'une réflexion et d'une « enquête » locale, à relier aux qualités technologiques des bois locaux. Cela pourrait aboutir à la définition d'un « cahier des charges », croisant les approches pour aboutir à un dénominateur commun plus clair entre ressources et utilisations.

Cela fera peut-être l'objet d'une nouvelle idée d'action, précisant l'idée 1.9.

Le secteur de la première transformation semble particulièrement important, car il fait le lien entre amont et aval, entre ressources et utilisations. Or les investissements sont assez lourds pour ces structures, d'où une inadéquation entre les exigences de la seconde transformation en termes de qualité des produits et les capacités de la première transformation de livrer ces produits à partir de la matière première locale. Les thématiques telles que le séchage, le rabotage, le classement des bois et le tri ont été évoquées comme des pistes possibles.

L'existence d'une scierie assez dynamique dans un secteur assez proche (Union Forestière Viganaise) permettra peut-être de mieux cerner les attentes, les difficultés et les solutions envisageables au niveau de la première transformation.

La massification de l'offre en forêts privées, via un travail sur le foncier et le regroupement économique, semblerait également intéressant à maintenir, en lien avec ce qui fût fait dans le cadre du Plan de Développement de Massif. La difficulté réside dans la mobilisation de fonds pour ce type de mission d'animation.

Les idées d'actions 1.8. et 1.9. (amélioration des peuplements et actions de filière) semblent particulièrement importantes et pertinentes. L'emploi et la valorisation des forêts locales se situent principalement dans ces idées selon certains participants.

La difficultés réside dans la « traduction » de ces grandes idées en actions concrètes, notamment pour l'amélioration des peuplements (éclaircies...). La question se pose encore sur ce point.

<p style="text-align: center;"><b>Charte Forestière de Territoire de l'AIGOUAL</b> <b>Compte-rendu du groupe de travail 2 « usages et productions »</b> <b>25 Septembre 2006 – L'Espérou</b></p>
--

**La première réunion du groupe de travail 2 « usages et productions » s'est tenue le lundi 25 septembre après-midi, en salle Cavalier-Benezet, à l'Espérou.**

**Personnes présentes :**

- Alain GUIRAUD – Directeur du CRPF Languedoc-Roussillon
- Michel CAPMAS – Syndicat des propriétaires forestiers du Gard
- Thierry DESBOEUS – ONF, agence de Nîmes
- Christine BOYER – CRPF, antenne du Gard
- Aline SALVAUDON – Parc National des Cévennes
- Jean SEON – Parc National des Cévennes
- Marlène NEGRON – DDAF du Gard
- Frédéric TAFFEIN – Chambre d'Agriculture du Gard et GDA Causses et Vigan
- Emmanuelle-Borsse GENEVET – SUAMME (ex SIME)
- Christiane D'ARNAL – Maire de St André de Majencoules
- Frédéric DELHOUME – Conseil Général du Gard, chargé de la randonnée
- Christiane DUMAS – Conseil Général du Gard, chargée de la DFCI
- Norbert CAUSSE – Fédération Départementale des chasseurs du Gard
- Bernard FINIELS – Association Cyénégétique du Parc National des Cévennes
- André BOUDES – propriétaire forestier et association Camprieu Découverte
- Grégoire MARTIN – Cabinet d'expertise forestière Richard MARTIN
- Evelyne NGUYEN – Association ARFOBOIS
- Marina MOUZOU – assistante du directeur de l'Office du Tourisme des Cévennes Méridionales (M. Journet)
- Nicolas LUIGI – CRPF, antenne du Gard, chargé de l'élaboration de la CFT Aigoual

Après un rappel sur les principales échéances à venir avant la fin du projet (décembre 2006), cette réunion a été l'occasion de présenter aux participants les idées d'actions déjà évoquées ou envisagées par certains partenaires lors des entretiens individuels des semaines précédentes.

Ces idées ont fait l'objet de discussions, de propositions complémentaires, d'amendements ou de remarques, voire d'un début de hiérarchisation. La présente synthèse reprend les principales remarques émises, triées par actions.

*Remarque : Les idées d'actions sont parfois nommées par un numéro dans le présent compte-rendu. Cette classification renvoie à la présentation Power Point correspondante au groupe de travail considéré (cf Annexe III).*

### **Idée d'action 2.1. : structuration de l'activité de ramassage des champignons**

Cette idée a recueilli un accueil favorable d'une partie des partenaires.

Elle sera précisée au niveau des propriétaires forestiers par une « enquête » et un « avis d'opportunité » dans les semaines à venir.

Le morcellement foncier a été pointé du doigt comme une difficulté ayant empêché jusque là la structuration de l'activité champignons.

### **Idée d'action 2.2. : développement de partenariats propriétaires / éleveurs**

Un oubli a été signalé parmi les partenaires, celui de la Chambre d'Agriculture du Gard.

Cette idée devra être précisée par une estimation des demandes de « clarification fu foncier » auprès d'éleveurs du secteur, sur des zones forestières identifiées. La Chambre d'Agriculture et le SUAMME vont y travailler pour pouvoir préciser l'action.

Autre idée envisagée en complément : la réalisation effective d'aménagements sylvopastoraux (en lien par exemple avec des travaux forestiers pour le bois-énergie). Cette idée, envisagée au cours des entretiens individuels, ne s'est pas retrouvée dans ce groupe car elle avait été plutôt envisagée, dans un premier temps, comme une action d'animation auprès des propriétaires et éleveurs, sur la base de réalisations effectives (l'exemple a été pris de la propriété de M. Capmas,). L'animation devra par contre aboutir à des réalisations concrètes (engagements réciproques sur les travaux, contractualisation, encadrement technique...).

### **Idée d'action 2.3. : Développement d'offres touristiques, en lien avec la forêt et le bois**

**projets envisagés : gîtes Retrouvance, inventaires des Arboretums, mise en valeur touristique et pédagogique des châtaigneraies privées (groupes encadrés...)**

La « sous-idée » concernant les châtaigneraies privées devra être précisée par une visite de la technicienne spécialisée du SUAMME sur les lieux, afin de juger de la pertinence d'organiser une activité de ramassage sur place.

Cette idée, si elle s'avère intéressante, pourra être reliée également au travail mené par l'association « les chemins de la châtaignes » (basée à Ales).

Les sentiers d'interprétations du Parc National des Cévennes (existants ou à venir) pourraient également être intégrés dans cette action (ou plutôt dans l'idée regroupant finalement les idées 2.3. et 2.4.)

L'ONF a précisé que vis-à-vis du projet Retrouvance, la CFT pourrait constituer un lieu intéressant pour la concertation à venir et pour la définition du contenu touristique du projet. Il ne s'agit pas d'intégrer des investissements, prévus par ailleurs.

#### **Idée d'action 2.4. : mise en cohérence des lieux et outils de valorisation touristique autour de la forêt et du bois**

Cette action a semblé quelque peu redondante avec l'action 2.3. mais néanmoins importante, pour créer une cohérence dans les lieux et outils de valorisation touristique existants et à venir (Ecomusée Seyrerrèdes, Station météo Aigoual, Maison du Bois, Offices du Tourisme, Sentiers de découverte, arboretums...).

La (re)valorisation de la Maison du Bois de Camprieu semble un objectif particulièrement important de la réflexion à engager. Ce lieu de communication « sous-exploité » actuellement, accueille près de 5000 personnes en 5 semaines l'été (animations assurées bénévolement par l'Association Camprieu Découverte). La question « comment faire vivre ce lieu de manière plus pérenne ? » se pose apparemment depuis un certain temps, en lien avec la pérennisation et le développement des activités proposées aujourd'hui par l'association Camprieu Découverte. Cette idée permettrait de jeter un œil attentif sur ce lieu et de faire des propositions d'aménagement cohérentes.

*(Des pistes ont été évoquées de manière libre : lieu de formation et d'accueil de groupes spécialisés –champignons, tourisme, bois-énergie, bois matériau, classes de la forêt ... - tout au long de l'année, en lien avec la Maison Familiale Rurale et les hébergements existants, lieu de coordination des actions d'animation existantes, création d'un réseau de chaleur reliant la Maison du Bois, le MFR, les maisons forestières alentours...)*

Cette idée pourrait trouver une résonance avec les réflexions entamées par les Offices du Tourisme sur des offres d'activités hors-saison notamment.

Un lien a été également fait avec l'action 3.1. prévue (exposition itinérante).

#### **Idée d'action 2.5. : expérimentation de Bois Raméal Fragmenté (BRF)**

Cette idée d'action a été jugée intéressante à titre expérimental mais le cadre de la Charte Forestière de Territoire n'a pas semblé le plus approprié pour en traiter. Elle a donc été abandonnée mais sera reprise et gérée, le cas échéant, par les services techniques du SUAMME et de la Chambre d'agriculture du Gard.

#### **Idée d'action 2.6. : réhabilitation de terrasses et parcelles par des aménagements multifonctionnels (paysagers, feuillus précieux, sylvopastoralisme, truffe, apiculture...)**

Cette idée d'action a été jugée intéressante.

Un travail de recensement a déjà été mené sur le foncier des terrasses par la SAFER sur le secteur des basses-cévennes, en vue de la remise en valeur par l'oignon doux. L'idée 2.6. ne venant pas se substituer à une valorisation potentielle agricole, ce premier travail foncier permettra uniquement de cibler les terrasses et secteurs à ne pas prendre en compte, puisque potentiellement valorisables par l'oignon doux.

#### **Remarques générales :**

Une proposition nouvelle de prise en compte de l'environnement dans les Plans Simples de Gestion en forêts privées a été évoquée. Elle traite principalement de la mise en place de cartographies de stations forestières sur le secteur des Hautes-Cévennes, puis de leur traduction en cartographie des habitats naturels. Cette action pourrait être inscrite dans le cadre du volet forestier de la future Charte du Parc National des Cévennes.

**Charte Forestière de Territoire de l'AIGOUAL**  
**Compte-rendu du groupe de travail 3**  
**« communication / sensibilisation »**  
**26 Septembre 2006 – L'Espérou**

**La première réunion du groupe de travail 3 « communication et sensibilisation » s'est tenue le mardi 26 septembre après-midi, en salle Cavalier-Benezet, à l'Espérou.**

**Personnes présentes :**

- Christine BOYER – CRPF, antenne du Gard
- Jean SEON – Parc National des Cévennes
- André BOUDES – propriétaire forestier et association Camprieu Découverte
- Véronique GRIGNOLA – Office du Tourisme de Camprieu
- Mme BALEMBOIS – Office du Tourisme de Camprieu
- Nicolas LUIGI – CRPF, antenne du Gard, chargé de l'élaboration de la CFT Aigoual

Après un rappel sur les principales échéances à venir avant la fin du projet (décembre 2006), cette réunion a été l'occasion de présenter aux participants les idées d'actions déjà évoquées ou envisagées par certains partenaires lors des entretiens individuels des semaines précédentes.

Ces idées ont fait l'objet de discussions, de propositions complémentaires, d'amendements ou de remarques, voire d'un début de hiérarchisation. La présente synthèse reprend les principales remarques émises, triées par actions.

*Remarque : Les idées d'actions sont parfois nommées par un numéro dans le présent compte-rendu. Cette classification renvoie à la présentation Power Point correspondante au groupe de travail considéré (cf Annexe III).*

**Idée d'action 3.1. : exposition itinérante**

Plus que la création d'une expositions itinérante, l'intérêt a été souligné d'une synthèse de l'existant et d'une mise en commun des outils de communication des différents partenaires.

Le CRPF possède par exemple des expositions sur la multifonctionnalité (programme FOREMED). Le PNC a fait une exposition sur le bois-énergie autour de la chaufferie de la Seyrerrèdes et prévoit également des choses dans le cadre de l'Ecomusée à venir.

ARFOBOIS travaille également à l'adaptation régionale d'une exposition sur les réalisations en constructio-bois ( déclinaison de l'exposition « Parcours Bois »).

L'EMALA du Vigan (éducation nationale) possède des maquettes pédagogiques pour la sensibilisation des enfants. L'association Camprieu Découverte possède elle-aussi des outils de communication (et bientôt un film sur le reboisement de l'Aigoual), de même certainement que l'ONF. Les chemins de la châtaigne ont également des choses en matière de châtaignier à bois et à fruit.

Tout cela sera à compléter dans le cadre d'un bilan complet (idée 2.4.) éventuellement complétée le cas échéant par la création d'un support nouveau.

Ce support nouveau pourrait par exemple traiter des possibilités de valorisation des bois locaux, en lien avec la réflexion engagée entre détenteurs de la ressource, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> transformation locale. Une plaquette d'information de la population locale sur les valorisations possibles et les acteurs économiques en place serait intéressante (ONF, CRPF, Coopérative, chalets Reilhan, exploitants dont Pialot, menuisiers/charpentiers/ébenistes, scieries mobiles alentours, scierie UFV...).

Cela pourrait constituer le volet communication de l'idée 1.9. remaniée

Le lien avec l'idée d'action 3.2. (fête de la forêt de l'Espérou) est clair également sur ce sujet.

### **Idée d'action 3.2. : développement de la Fête de la Forêt de l'Espérou**

Cette idée a semblé particulièrement intéressante, d'autant qu'elle correspond apparemment à un objectif fixé depuis quelques temps pour cette manifestation.

L'idée d'en faire une référence régionale plus marquée pour le rand public et d'y incorporer une journée à destination des professionnels par exemples semblerait intéressante. Le manque de communication apparent entre détenteurs de la ressource et transformateurs (lien propriétaires / 1<sup>ère</sup> transformation et 1<sup>ère</sup> transformation / 2<sup>nde</sup> transformation par exemple) pourrait justifier la mise en place d'une journée de colloques et d'échanges sur ces sujets, sur la base d'exemples et d'acteurs locaux.

En bref, la Fête de la Forêt pourrait devenir une manifestation encore plus structurée et reconnue par le grand public mais également une manifestation reconnue pour mettre en lien amont et aval de la filière bois.

L'existence prochaine de la Halle couverte de l'Espérou pourrait constituer un point d'appui particulièrement intéressant dans le cadre du développement de cette manifestation.

Les relais d'information (type Offices du Tourisme) pourraient apporter leur soutien (information directe, relais à leurs propres réseaux, site Internet, logements, espaces presse, aide à la programmation...).

L'animateur de la CFT pourrait donc trouver dans cette idée un axe fort de son travail de coordination et de structuration de la manifestation.

### **Idée d'action 3.3. : animation aux propriétaires**

Cette idée, dans le même esprit de l'idée 3.1., pourrait permettre de mettre en commun les actions d'animation prévues par les différents organismes, afin d'en faire un programme d'animation cohérent aux propriétaires forestiers, aux habitants, aux élus, aux touristes...

Le CRPF, le PNC, ARFBOIS et le CNDB, l'ONF, le SUAMME pourraient donc positionner les animations qu'ils prévoient et envisager des animations communes, coordonnées par l'animateur local de la CFT.

### Remarques générales :

Une proposition nouvelle de prise en compte de l'environnement dans les Plans Simples de Gestion en forêts privées a été évoquée. Elle traite principalement de la mise en place de cartographies de stations forestières sur le secteur des Hautes-Cévennes, puis de leur traduction en cartographie des habitats naturels. Cette action pourrait être inscrite dans le cadre du volet forestier de la future Charte du Parc National des Cévennes.

La Maison du Bois de Camprieu est un outil de communication « sous-exploité » actuellement, qui accueille déjà près de 5000 personnes en 5 semaines l'été (animations assurées bénévolement par l'Association Camprieu Découverte).

La question « comment faire vivre ce lieu de manière plus pérenne ? » se pose apparemment depuis un certain temps, en lien avec la pérennisation et le développement des activités proposées aujourd'hui par l'association Camprieu Découverte.

L'idée 2.4. (mise en cohérence des outils de valorisation touristique) permettrait de jeter un œil attentif sur ce lieu et de faire des propositions d'aménagement cohérentes.

*(Des pistes ont été évoquées de manière libre : lieu de formation et d'accueil de groupes spécialisés –champignons, tourisme, bois-énergie, bois matériau, classes de la forêt ... - tout au long de l'année, en lien avec la Maison Familiale Rurale et les hébergements existants, lieu de coordination des actions d'animation existantes, création d'un réseau de chaleur reliant la Maison du Bois, le MFR, les maisons forestières alentours...)*

Cette idée pourrait trouver une résonance avec les réflexions entamées par les Offices du Tourisme sur des offres d'activités hors-saison notamment.

## **ANNEXE XII : composition des groupes techniques « actions »**

### **Tourisme et maison du bois (10 novembre 2006) :**

Marylène PIN – Cévennes EcoTourisme  
Thierry DESBOEUFS – ONF  
Guy MONZO – ONF  
Véronique GRIGNOLA – Office du Tourisme de Trèves  
Marylène BERTRAND – OT Canton de Valleraugue  
Modeste ANDREO – Adjoint au maire de Camprieu  
Jean SEON – PNC  
André BOUDES – Association Camprieu Découverte  
Francis COULANGE – Association Camprieu Découverte

### **Chantiers bois-énergie (22 novembre 2006) :**

Jean-Pierre LAFONT – Coopérative La Forêt Privée  
Frédéric JAUVERT – Coopérative La Forêt Privée  
Aline SALVAUDON – PNC  
Vincent RICHARD – Mission bois-énergie  
Christine BOYER – CRPF Languedoc-Roussillon  
Guy MONZO – ONF

### **Desserte (15 novembre 2006) :**

Christine BOYER – CRPF Languedoc-Roussillon  
Paul-Emile GIRAN – CG 30 DGAIF  
René CAMPREDON – DDE subdivision du Vigan  
Francis MILHAU – ONF, animateur réseau DFCI  
Loïc MOULLE – stagiaire ONF  
Marlène NEGRON – DDAF (le Vigan)

### **Accompagnement / sensibilisation BE/BC (23 novembre 2006) :**

Vincent RICHARD – Mission bois-énergie  
Nathalie TROUSSELET – ADEME  
Christine BOYER – CRPF Languedoc-Roussillon  
Jérôme LERASLE – Espace Info Energie du Vigan / CAUE du Gard  
Michel LE MAY – Société Action Nature Propre  
Jacques BALSAN – Maire de Dourbies

### **Forêts privées Canton de Valleraugue (9 novembre et 4 décembre 2006) :**

Christiane D'ARNAL – Maire de St André de Majencoules  
Gilles BERTHEZENE – Maire de Notre Dame de la Rouvière  
Yves DURAND – Maire de Valleraugue  
Guy SALTE – 1<sup>er</sup> adjoint à la mairie de Valleraugue  
Jean-Paul BOURGUET – SAFER Gard  
Béatrice LADRANGE - SUAMME  
Christine BOYER – CRPF Languedoc-Roussillon

### **Châtaigneraie touristique (1<sup>er</sup> décembre 2006) :**

André BOUDES – Propriétaire privé et association Camprieu Découverte  
Gérard PERUS - Association Camprieu Découverte  
Arnaud MAINARDI – Association les chemins de la châtaigne  
Christine BOYER – CRPF Languedoc-Roussillon